le magazine du social dans l'Ain

INTER *action*

N° 73 . SEPTEMBRE 2012

DOSSIER

Aide à domicile, au cœur de l'humain

/ p. 7

INTERVIEW

Corinne Gautherin,

directrice départementale de la cohésion sociale / p. 40

TABLE RONDE

Gens du voyage :

les grands passages interrogent / p. 37

REPORTAGE

À l'école des chiens guides d'aveugles

de Misérieux / p. 46

AH !

12/13

Pour les enfants

24 + 28 Novembre > **Crocus et Fracas** théâtre

théâtre d'objet Décembre > **Pierre à Pierre**

16 + 19 Janvier > **La belle escampette** théâtre et chanson

Concert multimédia 25 Janvier > **Oréka Tx**

9 Février > **Nomade si j'veux** théâtre d'objet conté

théâtre 20 Février > **Suivez le guide**

13 + 16 Mars > **Chübichaï** marionnettes

chanson 23 Mars > **Un si beau jardin**

27 + 30 Mars > **Les-contes-dits-du-bout-des-doigts** conte

marionnettes 13 Avril > **Johnny**

22 Mai > **Circoluna** cirque-théâtre d'ombre

conte 5 Juin > **La poupée dans la poche**

À voir en famille

11+12+14 Décembre > **Le vol du rempart** cirque

hip-hop 5 Janvier > **Un Casse-Noisette**

1er Février > **Les Chaises** danse

12 Février > **Les Gens** chanson 2+3 Avril > **Living !** cirque

musique 7 Avril > **Kromoritmos**

18+19 Avril > **En quête** hip-hop

théâtre 14 Mai > **De mémoire d'estomac**

Rhône-Alpes

Théâtre Bourg-en-Bresse Ain

Infos / Résa / Programme saison :

> 04 74 50 40 00 > www.theatre-bourg.com

Billets également disponibles dans les points de vente habituels

Design graphique : Atelier Stimuli

N° 73 • SEPTEMBRE 2012

Interview
Corinne Gautherin, directrice départementale de la cohésion sociale. /
→ p. 40-42

Le trimestre en images /
→ p. 4-5

Entre nous
Jean-Louis Lafleur et **Sabila Mouala,** président et responsable technique multisports du Comité départemental de sport adapté. /
→ p. 43

Dossier
Aide à domicile, au cœur de l'humain.
Vues sur un métier dont l'utilité n'est plus à démontrer. /
→ p. 7-14

Reportage
À **l'école des chiens guides d'aveugles** de Misérieux. /
→ p. 46-47

Portrait
Alba Plaku : un parcours d'insertion réussi. /
→ p. 36

Vu d'Europe
Économie sociale et solidaire : l'effervescence au pouvoir. /
→ p. 48

Table ronde
Les gens du voyage : les grands passages interrogent. /
→ p. 37-39

Le Cahier Partenaires
20 pages d'actions et d'initiatives des opérateurs sociaux et médico-sociaux du département. /
→ p. 15-34

INTER action

Le **magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain**
Partenaires : Adapei, ADAPA/ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil général de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. **Directeur de la publication :** Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction :** Alain Gilbert. **Rédactrice en chef :** Pauline Froppier. **Rédaction :** Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Agnès Bureau, Daniel Gillet. **Photos Une, Dossier, Reportage :** Daniel Gillet (www.daniel-gillet.com/) - **Illustration :** Nikow' *(www.nikowstrips.wordpress.com/)*.
Réalisation : M&G Éditions – 49, boulevard de Brou – 01000 Bourg-en-Bresse – Tél. 04 74 24 69 13 – Fax. 04 74 45 07 08 – E-mail : redac@mg-editions.com
Site : www.interaction01.info. **Impression :** Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

CONSEIL DE LA CPAM

→ Christine Boulin-Bardet, représentant le syndicat CFDT, a été élue le 21 mai 2012 présidente du Conseil de la CPAM de l'Ain. Elle succède à Michel Morel.
Responsable de la MDS (Maison départementale de la solidarité) de la Plaine de l'Ain à Ambérieu-en-Bugey, elle membre du Conseil de la Caisse primaire d'assurance-maladie depuis 2005. Son activité syndicale lui a valu d'être déléguée départementale CFDT de 1994 à 2004. Elle a également été membre du Conseil économique et social de la Région Rhône-Alpes de 1998 à 2004. ●

CONCOURS

DÉFI-CONCOURS TREMPLIN

→ Créer une tenue vestimentaire complète avec des matériaux de récupération : le défi-concours lancé chaque année par l'association Tremplin est ouvert à tous (particuliers, groupes, associations, collectifs de jeunes, entreprises). La tenue doit être livrée le 7 octobre, journée de « Puces des couturières » à Saint-Denis-lès-Bourg. Les lauréats des prix du Conseil général et du jury recevront un bon d'achat de 200 €. ●

Tél. 04 74 45 11 28
association@tremplin01.com

« MON QUÉBEC » EN PHOTO

→ L'association Ain-Québec organise un concours photo « Mon Québec ». Chaque concurrent peut envoyer 2 photos maximum par catégorie (paysage, vie urbaine, faune et flore, insolite), couleur ou noir et blanc. Date limite des photos sur CD en jpg haute définition : 31 octobre 2012. Divers lots sont prévus, ainsi qu'une exposition des meilleurs clichés. ●

http://ainquebecblog.canalblog.com
ainquebec@hotmail.fr

6E CHALLENGE CIVISPORT 01

→ Lancé par le CDOS* et l'association Ain profession sport et culture, en partenariat avec la DDCS**, le Conseil général et la MAIF, le challenge Civisport permet aux clubs et comités sportifs de l'Ain de présenter et valoriser leurs actions innovantes en matière d'éducation des jeunes à la citoyenneté et au civisme. Le 6e challenge est ouvert. 4 300 € seront à partager entre les lauréats. ●

* Comité départemental olympique et sportif
** Direction départementale de la cohésion sociale

Tél. 04 74 45 11 27 - cdos01@free.fr
Tél. 04 74 22 50 57 - c.marques@ain-profession-sport.fr

EN BREF

Téléthon 2012

→ ***Appel aux bénévoles :*** *pour préparer le Téléthon 2012 des 7 et 8 décembre, l'Association française contre les myopathies (AFM) recherche des personnes pour renforcer son équipe de coordination dans l'Ain, en particulier des animateurs de secteur.* ●

Tél. 06 09 41 27 62 (Pierre Rebeix)
telethon01@afm.genethon.fr

Alcool écoute

→ ***Vendredi 9 novembre, à Culoz,*** *à 20 h 30, l'association Alcool écoute de l'Ain invite à une conférence-débat sur « Dépendance alcoolique : quelles solutions ? » avec le Dr Frédéric Moulin, addictologue et chef de l'unité L'Espérance à Hauteville. Entrée libre.* ●

Tél. 06 77 49 61 97

Tissons la solidarité

→ *Les Éditions Alternatives publient un ouvrage sur le réseau « Tissons la solidarité », qui réunit en France 70 structures d'insertion par l'activité économique axées sur le tri, la couture et la revente de vêtements de seconde main, dont l'association Tremplin. L'ouvrage sera disponible en librairie à partir du 18 octobre 2012.* ●

www.tissonslasolidarite.org

Exposition hors les murs

→ ***Du 17 juillet au 8 septembre****, la médiathèque Vailland à Bourg-en-Bresse a accueilli une exposition réalisée par les détenus du Centre pénitentiaire. Autour du thème de l'événement culturel 2012 de la ville, « Illusions fantastiques », chaque participant a créé une histoire lors d'ateliers d'écriture animés par Sandrine Raynaud, professeur, et Bernadette Lacroix, bénévole, qu'il a ensuite illustrée lors d'un atelier animé par l'artiste Arnaud Cremet, organisé en collaboration avec le musée de Brou.*

Épargne solidaire

→ *La prochaine table ronde d'InterAction sera doublement particulière. Elle aura lieu en public et traitera d'un sujet peu connu : l'épargne solidaire proposée aux entreprises qui veulent développer leurs pratiques sociales.*
Elle se tiendra le jeudi 15 novembre à 17 h 30 à l'auditorium de Péronnas. Elle réunira des chefs d'entreprise, des banquiers, des conseils en entreprise, à l'initiative de Centre Ain, membre du réseau France Active et d'Habitat et humanisme Ain. ●

Tél. 04 74 45 52 04 (Yann Giraud)
y.giraud@cai01.com

Ici et ailleurs

Il n'y a pas si longtemps, des volées de pigeons égayaient le centre-ville de Bourg. En contrepartie des miettes qu'on leur laissait, ils ornaient l'espace public, au propre (si j'ose dire !) comme au figuré. Ce n'était ni Venise ni la côte rocheuse bretonne. Mais la carte postale bressane avait son revers. Un beau jour, le volatile a été déclaré nuisible aux édifices, aux rues piétonnes et à la santé publique. Comme par enchantement, le pigeon s'est fait rare. Un soir de réunion de quartier, le maire de l'époque a été prié de s'expliquer. Comment avouer à cette vieille dame, amie des bêtes et probablement des hommes, que la méthode employée avait été plutôt radicale ? Le salut est souvent dans la fuite et le premier magistrat se sauva comme il put : « Sachez, Madame, que nous les avons relâchés… plus loin. »

Je suppose qu'on ne signe pas d'une plume légère un arrêté d'éradication des pigeons. Pas plus qu'on ne prend à contrecœur, voire à contre-conviction, un arrêté d'expulsion de Rom, vous savez, ces gens dont on se méfie quand ils mendient au feu rouge mais qu'on aime bien lorsqu'ils sont tous ensemble et bien loin dans leur campement.

La vindicte qui s'offusque de pareilles décisions ne coûte pas cher. Peu de citoyens accepteraient d'aller discuter bugne à bugne dans un campement de Rom, de gens du voyage ou de squatters. Les maires et les présidents de communautés de communes y sont contraints à tout moment, tiraillés qu'ils sont entre le bien public, l'application de la loi et leurs propres convictions. Lors de la table ronde d'InterAction sur les gens du voyage, Bruno Pellegrini, maire de Port et président de la Communauté de communes du Lac de Nantua, nous en a parlé avec ses mots et son humanité. Sa démarche d'élu et d'homme repose sur l'écoute, le respect et le dialogue. À force, elle a fini par payer et valoir comme un exemple.

Ce n'est pas très difficile de régler le problème des pigeons « urbains ». Pour les pigeons voyageurs, sans domicile fixe, c'est une autre paire de manches. Les relâcher plus loin ne suffit visiblement pas.

Alain Gilbert
Directeur de la rédaction

Contacts : Site : www.interaction01.info
e-mail : redac@mg-editions.com

FLASH

Le trimestre en im

Visite

Les 28 et 29 juin, l'Inavem* et l'Avema** ont organisé les 27es assises nationales des associations d'aide aux victimes à Bourg-en-Bresse. Bousculant son agenda, la garde des Sceaux, Christiane Taubira, s'est rendue devant les participants au théâtre de Bourg pour rappeler son attachement à la politique d'aide aux victimes. L'occasion aussi pour Hubert Bonin, président de l'Inavem, de lancer un appel sur la problématique du financement des associations et de s'inquiéter de l'ouverture à la concurrence des services au regard du droit européen.

* Fédération nationale d'aides aux victimes et de médiation

** Association d'aide aux victimes et de médiation de l'Ain

Inauguration

Depuis le 17 février 2012, la délégation APF de l'Ain est domiciliée au 6 rue des Frères Lumière à Bourg-en-Bresse. « Les anciens locaux que nous partagions avec le Service spécialisé d'accompagnement pour une vie autonome à domicile (Sesvad) étaient devenus trop étroits et peu adaptés à notre mission d'accueil des personnes en situation de handicap et du grand public », confie son directeur Michaël Petoux. Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 8 juin dernier.

Handicap

Samedi 2 juin, Adrian, jeune homme aveugle depuis l'âge de 7 ans, a coupé avec émotion le ruban inaugurant la signalétique du parcours adapté aux personnes malvoyantes de l'arboretum de l'écoparc de Massieux. Des bornes invitant à découvrir les arbres jalonnent le chemin, avec légendes en français, latin et braille, symbolisation en relief, en contraste et en silhouette, et QR code donnant accès à des infos via un smartphone.

Aménagé par la commune, avec le soutien de la Communauté de communes Saône Vallée, du Conseil général et de la Région, cette réalisation est la première s'inscrivant dans le CTTLA (contrat de territoire de tourisme et de loisirs adaptés) de la CCSV.

ages

Ça roule !

Pour concrétiser leur partenariat dans le cadre de l'action Cyclo-cyclette, EDRF Pays de l'Ain et Aucrey*, porteuse de l'action, ont organisé le 12 juin une collecte de vélos dans les locaux du distributeur d'électricité à Bourg, auprès de ses salariés. Marc Drochon, adjoint de direction territorial ERDF, Catherine Parisot, coordinatrice insertion du projet Cyclo-cyclette, Patrick Thévenin, réparateur de vélos, et Julien Nioget, assistant communication ERDF, ont réceptionné les vélos qui, après remise en état, connaîtront une deuxième vie en étant loués à des prix modiques pour faciliter la mobilité des plus démunis.

* Association des usagers du centre social Grande Reyssouze

Tél. 04 74 23 37 77 ou 06 24 70 08 03

© RC

Conseil

Ain Profession Sport et Culture (APSC) a ouvert ses portes les 13, 14 et 15 juin 2012. Objectifs : permettre aux responsables associatifs, élus et intervenants dans les clubs de s'informer sur la convention collective, les contrats de travail, les demandes de subventions..., en vue de préparer les emplois de la rentrée. Outre la mise à disposition d'un réseau de professionnels qualifiés, en tant qu'employeur, l'association propose la gestion de paies, une bourse de l'emploi, des conseils et un accompagnement gratuits.

Solidarité

Créée en 2002, la Banque alimentaire de l'Ain a tenu sa 20e assemblée générale le 10 mai dernier. À cette occasion, Gilles Bollard a succédé à Claude Meynal à la présidence de l'association. Le rapport moral rappelait que 66 bénévoles étaient engagés dans la distribution des 836 tonnes d'aliments proposés en 2011, permettant de donner à 5 000 bénéficiaires 167 kg de produits par an, soit un repas par jour. La collecte nationale, qui se déroule le dernier week-end de novembre, a mobilisé 1 350 personnes pour y participer dans 100 magasins dans l'Ain.

Diplômes

Pour la première fois, le 12 juillet 2012, 14 étudiants de l'Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale (IREIS) de l'Ain, sur 17 inscrits, ont reçu des mains de Jean-François Prémillieu, vice-président, leur diplôme d'assistant de service social. Un geste symbolique qui valorise 3 ans de formation en alternance des jeunes travailleurs sociaux. 33 éducateurs spécialisés sur les 35 présentés ont également réussi leur examen.

DÉPARTS

113 ans d'actions sociales !

→ À eux trois, leur vie professionnelle cumulée représente plus d'un siècle d'action sociale ! Retour en bref sur trois parcours de vie, émaillés chacun d'un indicible fil rouge…

• Annie Chocque, CIBC de l'Ain

→ Annie Choque s'est consacrée à l'action sociale durant 43 ans.

« Au départ, on croit saisir des opportunités professionnelles, mais en fait on ne saisit pas n'importe quoi. » D'origine bourguignonne, Annie Chocque se voit confier la direction du Centre interinstitutionnel de bilan de compétences de l'Ain (CIBC) en 1995, après 26 ans d'expérience et son Bac Lettres. Un parcours au cours duquel elle a suivi des études de documentaliste, de droit et d'ingénierie de formation. Elle a exercé le métier hérité de son grand-père, instituteur, puis donné des cours de droit avant de rejoindre différents centres de formation. *« Le CIBC, c'était un vrai challenge,* se souvient-elle. *Il fallait conduire son indépendance par rapport à la Chambre de métiers et de l'artisanat, en tant qu'ancien service. »* Dix-sept ans plus tard, Annie Chcoque confie sa satisfaction d'avoir créé un outil au service de tous les publics, tout en élevant trois enfants.

• René Bornarel, MSA Ain-Rhône

→ René Bornarel totalise 29 ans de professionnalisme dévoué à la MSA.

Difficile de trouver homme plus engagé au sein de la Mutualité sociale agricole (MSA). Originaire du Valromey, René Bornarel entre à son service en 1983. Alors diplômé en droit et d'études approfondies en géographie appliquée à l'aménagement, il termine sa thèse sur les GAEC dans l'Ain. Contrôleur à ses débuts, il est affecté au service gestion du personnel et des services extérieurs en 1985. En 1989, il devient attaché de direction, en charge des relations extérieures, mission qu'il conservera jusqu'à à sa retraite. Reconnu pour son professionnalisme et sa rigueur, il fait aussi preuve d'une grande disponibilité, tout aussi appréciée par la rédaction d'*Interaction*. À cet infatigable collaborateur, conseiller municipal, homme de cœur et sportif, la rédaction souhaite une belle retraite !

• Marie-Pierre Buellet, Mife de l'Ain

© Corinne Bertrand - L'Atelier Photographique

→ Marie-Pierre Buellet s'est investie dans l'accompagnement pendant 41 ans.

Aide familiale toute jeune sur l'exploitation arboricole de ses parents à Montmerle-sur-Saône, enseignante en droit et en économie et directrice de centre de loisirs, Marie-Pierre Buellet n'a pas présenté l'ENA (École nationale d'administration) comme son père l'aurait voulu, mais plusieurs diplômes d'études approfondies. En 1987, elle entre à ALFA3A, après 8 ans à la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ain. De 1991 à 2007, elle crée la Maison de l'information sur la formation et l'emploi (Mife), l'antenne d'Oyonnax, le Bureau information jeunesse et la Maison des étudiants. Convaincue *« qu'on ne peut pas travailler tout seul dans son coin »*, elle s'emploie à faire connaître et reconnaître la Mife sur la base des valeurs pédagogiques d'ALFA3A : « l'éducabilité permanente de la personne ». Marie-Pierre Buellet profite désormais d'un repos bien mérité. ●

BIENVENUE À

CIBC de l'Ain

→ *Sandrine Capezzone, nouvelle directrice du CIBC de l'Ain* ●

Tél. 04 74 22 19 08

MSA Ain Rhône

→ *Samlane Vongprasith, chargée de la communication à la MSA Ain-Rhône* ●

Tél. 04 74 45 99 00

Mife de l'Ain

→ *Emmanuel Maquet, nouveau directeur de la Mife de l'Ain* ●

Tél. 04 74 24 69 49

LE SMS DU TRIMESTRE

© Daniel Gillet

Aide à domicile, au cœur de l'humain

DOSSIER RÉALISÉ PAR PAULINE FROPPIER.

Dans l'imaginaire populaire, un(e) aide à domicile vient essentiellement faire le ménage, les courses, supplanter au plan matériel la personne dans des tâches de la vie quotidienne qu'elle ne peut plus réaliser. Au final, on se dit que tout le monde serait capable de le faire. Techniquement, l'affirmation n'est pas fausse. Mais ce serait alors ignorer l'immense part d'humain que l'on trouve dans les relations qui se nouent. Cette part d'humain, qui va chercher au-delà de l'empathie, transcende les clichés du métier.

Pour s'en rendre bien compte, il faut suivre ces professionnels une journée. Ils interviennent aussi bien auprès des familles, lorsque les aléas de vie viennent heurter la machine bien huilée du quotidien, que des personnes âgées. En voiture, ils sillonnent les routes du département pour se rendre auprès des « usagers » du service. Il faut une bonne dose d'adaptabilité pour passer, en une demi-heure, de la maman alitée, qui ne peut préparer les enfants pour l'école, à la personne âgée dépendante à qui il faut faire un brin de toilette tout en l'accompagnant dans le maintien de son autonomie. Et ce n'est là que deux exemples de l'immense palette d'interventions…

Comme on ne peut tout montrer et tout dire en huit pages, ce dossier est principalement tourné sur l'aide à la personne âgée, relativement autonome ou dépendante. Les aides à domicile entrent dans l'intimité des gens qui parfois n'en ont pas du tout envie. À la contrainte de faire entrer chez soi une personne inconnue s'ajoute parfois la honte de se voir diminué, de ne plus pouvoir s'occuper de soi-même.

> *« Une bonne dose d'adaptabilité »*

Et il y a l'isolement. La famille est loin, les enfants travaillent. Avant, les enfants s'occupaient de leurs parents. Maintenant, pour ne pas aller en maison de retraite, il faut bien accepter l'aide.

On comprend alors toute la diplomatie, la psychologie et l'intelligence que doivent déployer les professionnels pour se faire accepter. Loin d'être une contrainte pour eux, c'est là qu'ils trouvent tout le sens de leur travail. Au cœur de l'humain. ●

© Daniel Gillet

INTRODUCTION

Dépendance : une prise en charge récente

La réflexion politique sur l'aide à la personne âgée n'a débuté en France qu'au début des années 90. *« Il y a eu la mise en place d'un système d'aide à la personne âgée, qui concernait aussi la personne en situation de handicap »*, explique Souleymane Thiam, responsable du secteur des personnes âgées au Conseil général de l'Ain. La première démarche a été faite en 1995 avec la mise en place d'une prestation expérimentale dépendance. *« Onze départements, dont l'Ain, l'ont expérimentée. Nous l'avons fait en relation avec les organismes de retraite. »* À la suite, en 1997, la Prestation spécifique dépendance (PSD) était mise en place et confiée aux conseils généraux. *« Nous sommes alors vraiment entrés dans une démarche de prise en charge globale de la personne âgée, en définissant les besoins et un plan d'aide pour accompagner chaque personne. »* Cette PSD avait quelques défauts : elle ne concernait que les GIR 1 à 3, était soumise à conditions de ressources et surtout était récupérable sur succession auprès des ayants droit au décès de la personne âgée. Cette prestation n'a rencontré que peu de succès (900 personnes dans l'Ain).

Dès 2000, on a commencé de parler de maladies invalidante. Une enquête a révélé la grande détresse des personnes âgées. *« L'allocation personnalisée d'autonomie est donc née, intégrant les Gir 4, supprimant les conditions de ressources et la récupération sur succession. L'Apa est devenue un droit. »* Dès lors, le nombre de dossiers est monté en charge très rapidement. Il suffit de prouver le niveau de dépendance de la personne, une mission que le Conseil général a confiée aux médecins traitants. ●

→ Les formes d'intervention

L'accompagnement des personnes âgées à domicile revêt différentes formes. Pour les personnes en Gir 5 et 6, l'aide ménagère peut être prise en charge par la caisse de retraite dont elles dépendent, ou à défaut de l'aide sociale du Conseil général. Les Gir 1 à 4 bénéficient automatiquement de l'Apa. Concernant l'Apa, un plan d'aide est défini avec l'assistante sociale.

REPÈRE

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA DÉPENDANCE

→ ***La grille AGGIR compte six groupe iso-ressources (Gir)*** *permettant de classer les personnes âgées en fonction de leur degré d'autonomie.*

Seuls les Gir 1 à 4 ouvrent droit à l'Apa. Les Gir 5 ou 6 peuvent demander à bénéficier d'une aide ménagère.

Gir 1 : *il concerne les personnes confinées au lit ou au fauteuil, qui nécessitent une présence continue d'intervenants, les personnes en fin de vie.*

Gir 2 : *il regroupe les personnes confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions intellectuelles ne sont pas totalement altérées, mais qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante et les personnes dont les fonctions mentales sont altérées, mais capables de se déplacer.*

Gir 3 : *ce sont les personnes âgées ayant conservé une autonomie mentale, une autonomie locomotrice partielle, mais qui ont besoin d'une aide quotidienne pour les soins corporels.*

Gir 4 : *il concerne les personnes ne pouvant se lever seules mais qui peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Il s'adresse aussi aux personnes ayant besoin d'être aidées pour les soins corporels et les repas.*

Gir 5 : *il s'adresse aux personnes ayant seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.*

Gir 6 : *il regroupe les personnes encore autonomes pour les actes de la vie courante.*

Dix-sept variables permettent d'établir le passage en Gir.

Dix variables sont discriminantes pour le calcul : cohérence, orientation, toilette, habillage, alimentation, élimination, transferts (se lever, se coucher, s'asseoir), déplacements à l'intérieur, déplacements à l'extérieur, communication à distance (téléphone, alarme, sonnette...).

Sept autres variables servent à élaborer le plan d'aide à la personne âgée : gestion de son budget et de ses biens, cuisine, ménage, transports, achats, suivi d'un traitement médical, activités de temps libre. ●

© Daniel Gillet

TÉMOIGNAGE

Souvenirs du pays

Laurinda Marquès, alerte sexagénaire, vient tous les jours de Villeurbanne à Saint-Maurice-de-Beynost pour s'occuper de sa maman Maria, 91 ans, et de sa sœur Marie-Alice, 68 ans, handicapée mentale depuis sa naissance. *« Je m'occupe des papiers, je suis aussi tutelle de ma sœur »*, explique-t-elle. D'origine portugaise, les Marquès ont le sens de la famille. Depuis plus de 15 ans, Laurinda fait appel à l'ADAPA pour l'aider dans le maintien à domicile de sa mère et de sa sœur. *« Le nombre d'interventions est monté en puissance : de 20 heures par semaine au début à 45 aujourd'hui. Je ne pourrais rien faire sans cela. Maman ne veut pas aller dans une maison de retraite, elle veut rester chez elle. »* Dans cet appartement des cités ouvrières de Saint-Maurice-de-Beynost, Maria s'est toujours occupée de sa famille, et notamment de sa fille Marie-Alice. Aujourd'hui, elle a de l'arthrose et des crises d'angoisse liées à son refus de vieillir. *« Ma maman a élevé six enfants. Elle a toujours été très dynamique. Elle a du mal à voir qu'elle perd son autonomie »*, souligne Laurinda.

S'habituer au changement

Comme tous les mercredis, de 9 h 15 à 11 h 15, Sabrina Morvillier, aide à domicile de l'Adapa, vient s'occuper des deux femmes. Elle plie le linge avec Maria, elle passe la crème sur les jambes et le visage de Marie-Alice. Elle aide à la toilette et, parfois, elle les emmène en promenade. Elle apporte un peu de chaleur humaine dans cet appartement qui tout à coup bouillonne de mouvements. *« Sans oublier la petite pause café,* sourit Laurinda. *Ce qui est difficile pour Maman, ce sont les changements de personnes. Parfois, quand elle s'habitue à une intervenante, elle change. »* Chez les Marquès, qui bénéficient de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) et de la PCH (prestation compensatoire du handicap), une aide à domicile passe 2 heures tous les matins et 1 heure tous les soirs, 7 jours sur 7, en plus des infirmières, kinésithérapeutes... Cela ne peut forcément pas être toujours la même personne. Avec Sabrina, tout se passe bien : elle aime venir chez Maria, l'écouter lui raconter les histoires du pays.

Avec un accent plein de soleil, Maria explique comment, au Portugal, on s'occupe des personnes âgées. *« Avant, nos parents restaient chez eux, les enfants apportaient à manger. S'ils ne pouvaient plus vivre seuls, alors ils passaient une semaine chez un enfant, une semaine chez un autre. Ici, ce n'est plus possible. Nos enfants travaillent. Mais moi, je veux rester chez moi ».* ●

→ Le tournant de 1962

Cette année-là, le rapport Laroque précise que le maintien à domicile des personnes vieillissantes doit être une priorité. « L'accent doit être mis par priorité sur la nécessité d'intégrer les personnes âgées dans la société tout en leur fournissant le moyen de continuer le plus longtemps possible à mener une vie indépendante. » Ce rapport s'appuie sur l'importance de l'aide ménagère « pour pourvoir aux tâches matérielles auxquelles les intéressés ne peuvent faire face. »

ÉCLAIRAGE

L'aide à domicile en mutation

« *Nous sommes à un tournant, pas seulement dans la raréfaction des moyens, mais aussi dans le cœur même du métier.* » C'est ainsi que Martine Verne, directrice de l'ADAPA, résume les enjeux auxquels les associations d'aide à domicile doivent aujourd'hui faire face. La société ne fera pas l'économie de la prise en charge de la perte d'autonomie.

Des enjeux financiers

Pour Geneviève Guisti, directrice de la Fédération ADMR de l'Ain, *« le secteur de l'aide à domicile est en crise financière, pas en crise d'activité »*. Plusieurs raisons à cela : gel de la tarification pendant 3 ans, suppression de l'exonération des charges sociales, désengagement des caisses de retraite… De nouvelles craintes naissent avec la remise en cause des niches fiscales. *« Cela supposera le retour au travail au noir. »*

« Aujourd'hui les politiques vantent le maintien à domicile, mais il faut mettre les moyens en face », souligne Michel Poulard, directeur de Val de Saône Dombes services. Le Conseil général de l'Ain a pris la mesure de l'enjeu. *« Avec la mise en place du Cpom*, on entre dans un dialogue, on devient partenaires plus que prestataires. »*

Avec l'Apa, le maintien à domicile est assuré pour les plus dépendants. Ce qui est loin d'être le cas pour les personnes en Gir 5 et 6. Bruno Masson, directeur de l'AAPF/CSF, l'assure : *« Nous prônons tous l'approche globale de la personne et la sécurisation financière par enveloppe annuelle globale. »* L'idée est de retarder le risque de tomber dans la dépendance. Un avis clairement partagé par Martine Verne : *« Le désengagement des caisses de retraite pour les Gir 5 et 6 nous oblige à réfléchir aux besoins de cette population. L'aide humaine peut être un accompagnement de prévention »*.

L'écart se creuse au sein de cette population selon la caisse de retraite dont elle dépend. En effet, chacune utilise son propre barème de ressources pour calculer le reste à charge. Geneviève Guisti reste optimiste : *« Globalement, l'aide à domicile fonctionne bien. Il y a une vraie reconnaissance du travail depuis une dizaine d'années »*.

Une reconnaissance du métier

Les professionnels doivent toutefois faire face au niveau d'exigence de plus en plus important du public et à une prise en charge de plus en plus compliquée avec des publics plus fragiles.

Le métier est récent. La première convention collective date de 1963. Depuis la loi de 2002 et le diplôme reconnu d'AVS, la formation s'organise. Les associations utilisent de plus en plus la VAE (validation des acquis professionnels) pour inciter leurs salariés à obtenir les diplômes qui leur assureront une reconnaissance.

« Il faut aussi que les salaires soient plus attractifs. Les gens restent trop longtemps au Smic. J'ai parfois honte de voir certaines fiches de paye », souligne Annie Perrin, responsable du service d'aide et d'accompagnement de l'Ain de la Croix-Rouge (SAAD01).

Les salaires sont bas, le travail difficile, souvent à temps partiel… *« C'est pourquoi la formation professionnelle est importante : travail sur les maladies de type Alzheimer, ergonomie, diététique, bientraitance… »*, explique Bruno Masson. Geneviève Gaudin, directrice d'Ain Domicile Service, confirme : *« Le vrai enjeu est de qualifier le personnel pour répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes, de plus en plus nombreuses. Nous rencontrons aussi des difficultés de recrutement notamment dans le Pays de Gex ou pour le remplacement durant les congés. »*

> « *Un travail qui a du sens* »

Pour autant, tous les responsables d'association l'assurent : lorsque l'on choisit de devenir aide à domicile, on se réalise et souvent on s'épanouit dans un travail qui a du sens.

Sanitaire et hospitalier même combat

Autre nécessité : se rapprocher du secteur hospitalier. *« Certaines personnes bénéficient d'un plan d'aide personnalisé provisoire après une hospitalisation, financé par la Carsat. Or la demande doit être faite avant la sortie par un cadre de santé qui n'y pense pas toujours »*, explique Annie Perrin.

« L'Agence régionale de santé se rend compte que sans nous, le soin à domicile n'est pas possible, ou pas tout le temps. Avec le développement de filières gériatriques, le travail avec l'hospitalisation à domicile, nous sommes un pilier important de la prévention. Aujourd'hui notre combat est là », conclut Martine Verne.

* Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

© Daniel Gillet

TÉMOIGNAGE

Sur la route

Auxiliaire de vie sociale, Françoise Rabuel sillonne les routes du secteur d'intervention de l'ADMR de Sulignat*. Pas toujours facile de trouver certaines maisons dont parfois on n'a que le nom d'un lieu-dit. Mais elle a l'habitude. Ce matin, son planning est serré : de 8 h à 8 h 30, elle se rend chez une dame de 93 ans pour le lever à Biziat ; de 9 h à 10 h 30, elle intervient chez Yolande Rodet à Perrex, et enfin de 10 h 45 à 12 h 15, elle finit sa matinée chez Gisèle Galvier à L'Abergement-Clémenciat, pour reprendre ensuite à 14 h. *« C'est sûr, on ne s'ennuie pas dans notre métier. Avant, j'étais dans la coiffure, mais j'ai toujours aimé le contact avec les personnes. Je travaille depuis quatre ans comme AVS à l'ADMR. »*

Tenir le planning

Sa demi-heure de ménage terminée à Biziat, Françoise saute dans sa voiture. Il s'agit de faire vite pour tenir le planning. *« Les clients aiment que l'on soit à l'heure. »*

Yolande Rodet, 77 ans, vit à Perrex avec son fils. Ancienne fleuriste, elle avoue une passion pour les orchidées. *« Je m'occupe de ma maison en grande partie. Tout ce que je peux faire toute seule, je le fais. »* Mais après plusieurs opérations, des prothèses dans les genoux, difficile de faire des miracles. Françoise vient donc faire quelques heures de ménage et de repassage. *« Je n'aime pas le désordre »*, assure Yolande. Elle bénéficie de 3 heures d'aide par semaine, prises en charge en partie par sa caisse de retraite. *« Il me reste environ 70 € par mois à ma charge »*, explique-t-elle. Aujourd'hui, elle a ses trois petits-enfants en vacances. Mais la plupart du temps, elle est seule. *« Mon fils fait 50 km par jour pour son travail. C'est lui qui a acheté cette maison. Cela nous donne beaucoup d'indépendance. »* Ses quatre autres filles lui rendent visite de temps en temps. Françoise apporte souvent un contact, une parole.

> *“ Une relation de confiance et d'écoute ”*

Faire avec

Fin de matinée, Françoise repart, direction L'Abergement-Clémenciat. Habitante de Lyon, Gisèle Galvier, 80 ans, vient passer les mois d'été – de mars à novembre – avec Pierre, son compagnon, dans la maison de son enfance. Pour la dernière année, car la maison vient d'être vendue. Gisèle a aujourd'hui quelques problèmes de mémoire. Quand elle cherche quelque chose, elle le visualise mais n'arrive plus à le nommer. *« Je fais beaucoup avec elle, je l'incite à chercher avec moi,* explique Françoise. *Aujourd'hui, par exemple, nous ne trouvions plus le fer à repasser, elle ne savait plus où il était. Alors nous avons cherché ensemble. »* Faire avec pour aider à conserver un maximum d'autonomie, c'est une règle qu'appliquent toutes les AVS et aides à domicile. Depuis trois ans qu'elle intervient chez Gisèle, Françoise a développé une véritable relation de confiance et d'écoute, comme avec toutes les personnes dont elle s'occupe. *« C'est sûr, elle va nous manquer »*, assure Pierre.

* L'Abergement-Clémenciat, Biziat, Dompierre-sur-Chalaronne, Garnerans, Illiat, Perrex, Saint-Julien-sur-Veyle, Saint-André-d'Huiriat, Sulignat.

© Daniel Gillet

PRÉSENTATION

Un tissu associatif **varié**

RARES SONT LES DÉPARTEMENTS QUI DISPOSENT D'UNE BONNE COUVERTURE DÉPARTEMENTALE D'AIDES À DOMICILE AVEC UN RÉSEAU DE SEULEMENT SIX ASSOCIATIONS. TOUTES ONT COMME POINT COMMUN D'ÊTRE L'ÉMANATION DE PERSONNES ENGAGÉES.

• ADAPA

L'association a vu le jour en juillet 1959 par la volonté d'hommes et femmes engagés à la Sécurité sociale et à la Mutualité sociale agricole, sous le nom d'Association départementale d'aide aux vieillards de l'Ain. Elle devient Association départementale d'aide aux personnes âgées en 1977. Son but était de venir en aide aux anciens en lien avec les œuvres existantes, pour éviter tant que possible l'hospitalisation. La réflexion était menée sur l'aide aux plus démunis et la question du vieillissement. En 1983, l'ADAPA servait de « fédération départementale » pour les financements d'aide sociale et des caisses de retraite à l'ADMR et l'AAFP. L'ADAPA s'est organisée sur le département en comités locaux, communaux ou intercommunaux. Aujourd'hui, elle compte 16 responsables de secteurs et couvre tout le département.

• Fédération ADMR de l'Ain

L'ADMR a été créée en 1945 par des particuliers en recherche de solutions pour proposer de l'emploi aux filles du pays en s'occupant des familles nombreuses. Elle s'est développée dans toute la France. Jusqu'en 1962, il s'agit donc essentiellement de travailleuses familiales. À la suite du rapport Laroque, l'association s'est tournée vers les personnes âgées. Elle fonctionne autour d'un réseau de 30 associations locales gérées par des équipes de bénévoles. Une gouvernance fondée sur ces valeurs de bénévolat que l'association souhaite perpétuer, tout en prenant en compte l'évolution du bénévolat aujourd'hui.

• AAFP / CSF (Association aide familiale populaire / Confédération syndicale des familles)

La première aide ménagère au service des personnes âgées a été recrutée à Bourg-en-Bresse en 1958, lorsque les responsables de la Confédération syndicale des familles, également responsables de l'Association de l'aide familiale populaire, ont souhaité élargir leur champ d'intervention en direction des personnes retraitées. Cette expérimentation locale va être étendue à tout le département. Des élus locaux et les responsables des organismes sociaux créent l'Association départementale d'aide aux vieillards, aujourd'hui ADAPA, qui coordonnera les financements attribués créant des relations partenariales privilégiées entre ces deux structures.

• Ain Domicile Services

Née en 1988 à Bourg-en-Bresse à l'initiative de sept infirmières libérales souhaitant apporter un complément d'aide à la vie quotidienne autre que le soin aux personnes âgées, malades ou handicapées dont elles avaient la charge, cette association initialement appelée Ain Aide et Services a pris son essor départemental jusqu'en 1991. En 1992, l'association reçoit l'agrément Services aux personnes. En 1997, elle est agréée Qualité par le Département de l'Ain pour les prestations auprès des personnes âgées malades ou handicapées. Jusqu'en 2008, l'association intervenait essentiellement en tant que mandataire. Depuis, elle développe le service prestataire.

• SAAD 01 (Service d'aide et d'accompagnement de l'Ain)

Le service existe depuis 1959. Historiquement, il intervenait auprès des personnes non retraitées et sans enfant par convention auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie pour s'occuper des gens malades de moins de 60 ans. Il a été rattaché à la Croix-Rouge en 1980 sur l'impulsion d'un administrateur de la CPAM et de la Croix-Rouge. En 2007, le SAAD 01 a passé convention avec le Conseil général de l'Ain pour bénéficier de l'Apa. En effet, beaucoup de personnes aidées depuis longtemps par le service ont eu 60 ans. Pour l'essentiel, ce sont des personnes âgées suivies aussi par le Centre psychothérapique de l'Ain.

• Val de Saône Dombes Services (VSDS)

C'est en 1983, à l'issue d'une rencontre entre libéraux du secteur de la santé, que VSDS a été créée. L'objectif était de mutualiser les moyens dans le cadre d'un projet associatif fort au service des personnes fragilisées par la maladie, le handicap ou en attente de soins. Axée sur le soin, l'association a rapidement développé aussi une offre de service d'aide à domicile, un rapprochement entre le médical et le médico-social aujourd'hui souhaité par tous les services d'aide à domicile.

TÉMOIGNAGE

Un rayon de soleil

© Daniel Gillet

Oanh Buis travaille comme aide à domicile depuis un an à l'Adapa. *« Heureusement que je l'ai »*, assure Mme Gayet. Originaire de l'Ardèche, M. et Mme Gayet louent aujourd'hui une maison à Beynost. *« Mon mari souffre de la maladie de Parkinson. Avec l'évolution, il nous fallait une maison adaptée. »* Oanh, c'est un peu le rayon de soleil dans la maison. *« Nous avons une aide à domicile depuis cinq ans. D'une manière générale, nous sommes bien entourés, entre les aides-soignants, l'orthophoniste, la kinésithérapeute, le médecin… L'aide à domicile nous apporte aussi un soutien moral »*, souligne Mme Gayet, qui, à 85 ans, souffre d'arthrose et ne peut plus accomplir toutes les tâches ménagères. Les médicaments de son mari ont changé dernièrement. Avec des effets secondaires pas toujours faciles à gérer. *« Il dort tout le temps et il n'a pas trop le moral en ce moment »*, déplore-t-elle. Ce lundi matin, la kinésithérapeute vient pour une séance de motricité. Dans le salon équipé d'une cuisine américaine, elle fait faire des mouvements à M. Gayet, le sort un temps de son fauteuil.

Une joyeuse complicité

Du côté de la cuisine, Mme Gayet prépare la salade pour midi, avec Oanh. *« Mme Gayet est une très bonne cuisinière. Quand on vient en fin de matinée, ça sent toujours très bon dans la maison »*, sourit Oanh. Ici encore, l'aide à domicile intervient vraiment dans un accompagnement, pour faire avec et non à la place. La joyeuse complicité entre les deux femmes apporte un peu de fraîcheur et de joie dans la maison. *« Et puis notre Oanh, elle sait tout faire ! C'est même elle qui nous coupe les cheveux ! »* Il faut dire que dans son Vietnam d'origine, Oanh avait suivi une formation coiffure. Une compétence supplémentaire qu'elle met de bonne grâce au service des personnes dont elle a la charge.

© Daniel Gillet

> *« L'aide à domicile nous apporte aussi un soutien moral »*

Mme Gayet aimerait pouvoir partir une quinzaine de jours en vacances avec son mari, dans un accueil spécialisé. Mais pour l'instant, elle ne se voit pas, son mari et elle, partir définitivement en maison de retraite. ●

SOUTIEN

Un partenariat **efficace**

Patrick Cholme, directeur de la Filière Métiers Domicile Rhône-Alpes de la Croix-Rouge Française - Guy Borel, président de l'association Val de Saône Dombes Services - Jean-Pierre Mermet-Guyenet, Association départementale d'aide aux personnes de l'Ain (ADAPA) - Rachel Mazuir, président du Conseil général de l'Ain - Jacques Rabut, vice-président du Conseil général de l'Ain - Liliane Gobet, présidente de la Fédération départementale des Associations d'aide en milieu rural (ADMR) - Edwige Gueynard, présidente de l'association Ain domicile services - Jospeh Marguin, président de l'association Aide familiale populaire.

Le 9 juillet dernier, le Conseil général signait des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (Cpom) avec chacune des sept associations agréées et prestataires de l'Apa dans le département. *« L'accompagnement des personnes âgées est un axe majeur de la politique sociale du Département »*, souligne Rachel Mazuir, président du Conseil général. Au 31 décembre, ces Cpom vont permettre une refonte de la tarification des interventions des associations. Chaque structure va désormais bénéficier d'une dotation annuelle globale, en remplacement de la tarification horaire. La dotation est attribuée en fonction d'un nombre d'heures prévisionnelles. Chaque service d'aide peut ainsi mieux maîtriser son budget et ses dépenses, il est assuré d'avoir les financements nécessaires au maintien et à la qualité des services. Tout en remplissant des objectifs définis par les conventions signées entre le Conseil général et chaque structure.

INFOS PRATIQUES

Les associations d'aide à domicile agréées Apa de l'Ain

Ain Aide et Services (AAS)
Le Talisman – 1133 avenue de Lyon
01960 Péronnas
Tél. 04 74 21 42 52
aas.bourg@wanadoo.fr

Association départementale d'aide aux personnes âgées (ADAPA)
4 rue Tony Ferret
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 45 51 70
adapa@adapa01.com

ADMR de l'Ain
801 rue de la Source - 01442 Viriat
Tél. 04 74 23 21 35
info.fede01@admr.org

Association aide familiale populaire/CSF (AAFP)
1 rue Dallemagne
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 52 45 20
contactretraites@aapf01.org

Val de Saône Dombes Services (VSDS)
225 rue Louis-Antoine Duriat
01600 Reyrieux
Tél. 04 74 00 35.17
contact@valdesaonedombes.com

Délégation départementale de la Croix-Rouge française
6 rue François Arago
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 23 39 87
crf.aidemenagere@wanadoo.fr

Les 9 Centres locaux d'information et de coordination gérontologique (Clic) de l'Ain

Bellegarde-sur-Valserine :
Clic du Pays bellegardien
Tél. 04 50 48 71 64
clic@ccpb01.fr
www.ccpb01.fr/clic

Bourg-en-Bresse :
Clic du Bassin burgien
Association d'action gérontologique du bassin burgien (ADAG BB)
Tél. 04 74 22 11 11
contact@clicbassinburgien.fr
www.clicbassinburgien.fr

Châtillon-sur-Chalaronne :
Clic des 3 Cantons
Tél. 04 74 55 15 39 / 06 73 38 06 55
clicdes3cantons@mrchatillon.fr

Saint-Trivier-de-Courtes :
Clic des Pays de Bresse
Tél. 04 74 30 78 24
clicpaysdebresse@orange.fr
www.clicpaysdebresse.orp

Chevry :
Clic du Pays de Gex
Tél. 04 50 41 04 04
clic@ccpg.fr
www.cc-pays-de-gex.fr/clic

Villars-les-Dombes :
Clic Dombes-Saône
Tél. 04 74 98 39 29
clicdombes.saone@wanadoo.fr

Belley :
Clic du Pays du Bugey
Tél. 04 79 87 24 23
clic@paysdubugey.fr
www.paysdubugey.fr

Oyonnax :
Clic du Haut-Bugey
Association de gérontologie du bassin d'Oyonnax
Tél. 04 74 75 67 79
clicduhautbugey@orange.fr
www.clicduhautbugey.fr

Ambérieu-en-Bugey :
Clic de la Plaine de l'Ain
Tél. 04 74 46 19 04
clic@cc-plainedelain.fr
www.cc-plainedelain.fr

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 73 . SEPTEMBRE 2012

ALFA3A

Les enfants de la halte-garderie Les Éterlous découvrent le monde

/ p. 20-21

→ C'est l'heure de jeu au sein des assistants maternels de l'Ain.

Le cahier partenaires

© F. Lafon

→ Frédéric Denhez était le grand témoin invité au colloque logement du Conseil général le 3 juillet dernier.

Où logera-t-on demain ?

Lorsqu'on parle d'écologie, il faut penser transversalité. On ne peut envisager la protection de l'environnement sans en venir aux questions d'urbanisme, de logement, de transports. L'adaptation de la France au changement climatique, à la crise écologique et énergétique, est avant tout une question de réaménagement du territoire.

Aujourd'hui, les gens ont besoin de nature, c'est un fait sociologique. Mais tout le monde veut tout en même temps : un logement propre, bien situé, protégé, mais pas cher et proche de la nature avec les commodités de la ville. Pendant des décennies, les élus ont laissé construire, en utilisant à outrance du foncier, des terres agricoles. Or l'étalement urbain est en grande partie responsable des problèmes d'environnement : érosion des milieux naturels, ruissellement, pollutions… À cela s'ajoute une utilisation quasi-obligatoire de la voiture.

La crise est là, le prix du carburant – donc du transport – augmente, tout comme les dépenses énergétiques. Ce sont ces coûts qui vont décider demain de là où l'on va pouvoir vivre.

Lors de la première table ronde du colloque organisé par le Conseil général de l'Ain le 3 juillet dernier, j'ai été étonné d'entendre qu'il y a de plus en plus de logements vacants dans le département, notamment sur Bourg-en-Bresse, et que les loyers sont encore trop élevés. Comment, face à une crise du logement peut-on encore avoir des logements vacants ? Chacun se renvoie la balle et on ne répond pas aux questions de fond. Il faudra bien oser remettre en cause le dogme de l'offre et de la demande livrées à elle-même puisque l'offre ne répond plus à la demande. L'encadrement du prix des loyers et du foncier est une nécessité, tout comme une politique résolue de construction dense. Le marché a besoin d'être élargi, et encadré.

Ce problème du prix du foncier a très bien été abordé par les participants de la 2e table ronde. Et le message d'espoir est venu des professionnels du BTP. Les élus ont trop longtemps favorisé l'étalement urbain. On a créé des zones périurbaines qui finalement n'arrivent pas à se trouver une identité et seront, demain, des gouffres financiers pour leurs habitants. Dans l'Ain, même si ces problèmes commencent à être pris en compte, il manque encore une agence d'urbanisme. Mais la politique engagée sur la rénovation de l'ancien et le travail des organismes et des associations comme Hélianthe sont porteurs d'espoir.

Frédéric Denhez
Écrivain, vulgarisateur, conférencier et animateur
http://fdenhez.perso.neuf.fr/

SOMMAIRE

→ Visite de la résidence seniors **Papillon d'Or** à Valleiry (74), créée par la Semcoda. / **p. 18-19**

→ Les enfants de la halte-garderie **Les Éterlous (ALFA3A)** découvrent le monde. / **p. 20-21**

→ Rencontre avec le secrétariat général de l'**Orsac**. / **p. 23**

→ Le **Conseil général** se penche sur la question de l'avenir du logement dans l'Ain. / **p. 24-27**

→ **Dynacité** investit pour l'autonomie des personnes âgées. / **p. 28-29**

→ La **MSA Ain-Rhône** ouvre le tourisme social à tous. / **p. 31**

→ Quand des résidents de l'**Adapei** participent à un formidable spectacle hors les murs. / **p. 32-33**

→ Fiche signalétique, pour connaître les partenaires du magazine en une page synthétique de présentation. Dans ce numéro : **ALFA3A** / **p. 34**

AGENCES

De nouvelles vitrines **chez Bourg Habitat**

→ L'agence Reyssouze est ouverte le lundi et vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 à 17 h, le mardi, mercredi et jeudi, de 13 à 17 h.

→ Depuis juin 2012, les chargés de secteur de l'agence Reyssouze, agence de gestion locative de Bourg Habitat, accueillent le public au 45D avenue Maginot.
Depuis septembre, l'agence accession – auparavant au centre-ville – se situe au 16 avenue Maginot. Elle est dédiée à la vente d'appartements et de pavillons en location-accession et à la gestion de commerces et de bureaux. ●

NOUVEAU

Un site internet sur l'accès au logement social

→ *En juin 2010, le Préfet, le président du Conseil général, la présidente du Comité départemental de l'accès au droit et les bailleurs sociaux de l'Ain avaient signé une charte de prévention des discriminations dans l'accès au logement social. En septembre 2012, leurs engagements sont déclinés sur le site internet* ***www.ainlogementpourtous.com****. Une simple connexion permet à tout public de connaître les étapes pour accéder à un logement social dans l'Ain : demande d'attribution, enregistrement, instruction...* ●

ENVIRONNEMENT

La propreté **en fête**

→ Le 22 septembre, à la Reyssouze à Bourg-en-Bresse, la 2e édition de la journée « Faites de la propreté » invite petits et grands à s'informer de manière ludique sur la gestion des déchets et le recyclage. Partenaire de l'opération, Bourg Habitat organise un jeu de piste sur le thème des incivilités… ●

PETITE ENFANCE

Bourg Habitat réalise une **crèche à Saint-Just**

→ À la demande de la Communauté de communes de la Vallière, Bourg Habitat a réalisé un pôle multi-accueil à Saint-Just, près de l'école. Pensé pour faciliter une extension future, l'équipement propose 15 places, en complément des 30 du pôle petite enfance de Ceyzériat. Conçu par le cabinet Dosse Architectes, selon les normes BBC (bâtiment basse consommation) et d'accessibilité, il comprend une grande salle de vie, une salle pour les activités pédagogiques et un jardin. Budget de l'opération : 658 000 € TTC. . ●

Envol réussi pour le Papillon d'Or à Valleiry

LA SEMCODA INNOVE EN CRÉANT DES RÉSIDENCES LOCATIVES POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES, OUVERTES À TOUS, CONFORTABLES ET À PRIX ABORDABLE.

→ Marc Favre, maire de Valleiry, Georges et Marie-Louise Bigalion, locataires, Anna Franchi de Boni, maîtresse de maison, et Jean-Louis Curtenel, maire d'Hurigny en visite au Papillon d'Or.

« *Avant, j'étais en location dans un immeuble à côté. En promenant mon chien, j'ai vu cette nouvelle résidence ; je me suis dit qu'on devait y être bien ! Une amie m'a dit : va te renseigner. Je suis allée demander à l'accueil, on m'a expliqué, j'ai visité, je me suis décidée tout de suite ! C'est une idée fantastique d'avoir créé ça. On a vue sur la nature. Et pour les gens seuls, c'est vraiment bien, il y a des à-côtés extraordinaires avec Anna qui organise des animations* », explique Monique Perrenoud. En juin 2011, cette dynamique retraitée de 68 ans était l'une des tout premiers locataires de la résidence Papillon d'Or, créée par la Semcoda à Valleiry (Haute-Savoie). Avec sa vaste terrasse, ses grandes fenêtres, ses pièces équipées de placards, le T3 qu'elle occupe est lumineux et confortable.

Georges et Marie-Louise Bigalion, eux aussi, n'ont pas hésité : en résidence auparavant à Annemasse, le couple octogénaire a opté pour un T2 au Papillon d'Or. Plus petit mais tout aussi clair, pratique et confortable que le logis de Monique. Car, du T2 au T4, de 50 à 97 m², les **55 appartements** que compte la résidence ont tous un vaste balcon, un coin cuisine, une grande salle de bains – où peut entrer un fauteuil roulant –, un garage fermé… Les normes environnementales et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite y sont de rigueur : l'immeuble est labellisé THPE (très haute performance énergétique) – d'où une garantie d'économie d'énergie – et la conception des appartements permet de les doter d'aménagements spécifiques en cas de handicap par exemple.

> *“En toute quiétude et convivialité”*

Une dimension humaine

Et surtout, *« il y a dans cette résidence une dimension humaine, certaines personnes ont retrouvé goût à la vie »*, souligne Marc Favre, maire de cette commune de 3 000 habitants, située à une vingtaine de kilomètres de

Genève. Au rez-de-chaussée, le lieu offre de conviviaux **espaces de vie et rencontre** : restaurant, bibliothèque, salle de gym et sauna, salon où causer, lire, jouer, regarder des vidéos… Idem côté extérieur, avec terrasse où organiser de sympathiques soirées et jardin potager créé par les résidents.

Depuis longtemps, l'édile en rêvait : voir se construire sur sa commune une résidence permettant à des personnes âgées aux petits ou moyens revenus de vivre dans un environnement agréable, en toute quiétude et convivialité, sans s'isoler et se replier sur eux-mêmes, en se sentant entourés et aidés. Le rêve est devenu réalité : à l'écoute, la Semcoda a conçu un nouveau concept de résidence de qualité à prix abordable, réunissant une cinquantaine d'appartements individuels, avec espaces communs, services et prestations à la carte (restauration, buanderie…), et animations. À ne pas confondre avec une maison de retraite classique, un Ehpad, une Marpa (Maison d'accueil rurale pour personnes âgées) ou une Puv (Petite unité de vie).

Soirées à thème et sorties resto, nature ou culture

Ainsi est né le Papillon d'Or, résidence locative construite et gérée par la Semcoda, sur un terrain racheté à la commune. Nulle condition de ressources pour y louer un nid douillet : la résidence est ouverte à tous. Mais elle est aujourd'hui complète, la liste d'attente compte déjà huit inscrits. Les loyers mensuels s'échelonnent de 600 à 1 000 €. Les locataires peuvent bénéficier de l'allocation logement.

Ici, chaque résident est libre de son temps, de recevoir des visiteurs, de participer ou non aux animations. La plupart ne s'en privent pas et participent activement à la vie de la maison. *« Demain, c'est chargé : apéro, réunion mensuelle de préparation du programme… »* témoigne l'une d'elles, Élisa, attablée à l'heure du goûter avec quelques complices autour d'une tarte maison.

« On organise un loto par mois, des sorties resto, des visites culturelles, des soirées à thème… La dernière soirée espagnole était animée ! On va bientôt faire une sortie nature. On invite des artistes amateurs locaux à exposer leurs œuvres dans le couloir, avec chaque fois un vernissage. La déco du salon, c'est les résidents qui l'ont faite lors de l'atelier scrapbooking. À la salle de gym, une locataire, diplômée de taï chi, a proposé d'animer des séances » explique Anna, la maîtresse de maison. Présente au quotidien, tout sourire, elle veille à tout, avec une énergie et un enthousiasme à toute épreuve. Les résidents savent qu'ils peuvent lui demander de les aider à remplir un papier, d'appeler un médecin si besoin… Elle est secondée, pour les tâches matérielles et l'entretien de la maison, par Céline Guillet-Dauphine.

Innovante, **la maison ouverte depuis un an fait déjà figure d'exemple**. Il ne se passe pas un mois sans que des élus locaux ne viennent la visiter. Fin août, elle a séduit le maire et une délégation d'adjoints de la commune d'Hurigny (Saône-et-Loire) venus la découvrir in situ. Envol réussi pour le Papillon d'Or… ● **A.P.**

INTERVIEW

3 questions à Gérard Lévy, directeur de la Semcoda

© Daniel Gillet

→ ***Qu'est-ce qui différencie le Papillon d'Or des autres résidences seniors ?***

Le concept, c'est vraiment permettre aux personnes âgées de disposer d'un logement confortable, à prix abordable, où ils gardent toute leur autonomie, tout en leur proposant un accompagnement si besoin, en leur amenant des services. C'est du respect à la personne âgée ! Il faut que les gens puissent vivre dignement. Et que ce ne soit pas les enfants qui soient obligés de payer !

Pour que ça marche, il faut une résidence d'au moins 50 logements, avec une équipe de personnel réduite pour minimiser les frais. Mais il faut une bonne maîtresse de maison, qui réapprend aux gens à aimer la vie. Elle est toute l'âme du lieu !

→ ***Une telle résidence se monte nécessairement en partenariat avec une collectivité locale ?***

Bien sûr ! Mais elle ne coûte rien aux élus locaux. Il n'y a aucun conventionnement, aucune subvention. Dès qu'ils l'ont compris et qu'ils viennent la visiter, ils en veulent tous une dans leur commune !

→ ***Le Papillon d'Or est la première du genre. D'autres sont-elles en projet ?***

La deuxième se fera à Saint-Rémy en Saône-et-Loire, près de Chalon-sur-Saône. Deux sont ensuite prévues dans l'Ain, à Montrevel et Bellegarde, puis une à Charnay-lès-Mâcon et une à Autun. ●

EN CHIFFRES

→ La résidence Papillon d'Or accueille 70 locataires : 27 femmes, 13 hommes, 15 couples.

→ Les locataires ont de 60 à 92 ans. Moyenne d'âge : 78 ans. ●

ALFA3A

À la une de la halte-garderie Les Éterlous

ACCUEILLIR, ASSOCIER, ACCOMPAGNER : LE PROJET ASSOCIATIF D'ALFA3A EST À L'ŒUVRE DANS SES STRUCTURES PETITE ENFANCE.

→ *« Certains parents sont très reconnaissants de l'investissement de l'équipe »* reconnaît Cindy Tisler.

Jeux libres, activités manuelles, repos, chansons, déjeuner, brossage de dents, sieste, goûter… rythment les journées des 0-6 ans aux Éterlous, à Nantua. Mais aussi sorties au cinéma, rendez-vous avec la médiathèque, visite de la caserne des pompiers, pique-nique au camping, culture du potager, découverte de jardins privés… *« L'objectif est de faire découvrir aux enfants le monde qui les entoure, par le biais d'activités, de vraiment ouvrir la structure sur l'extérieur »*, explique sa directrice, Cindy Tisler, directrice de ce multi-accueil de 15 places, installé en rez-de-chaussée avec terrasse extérieure. En 2011, 85 enfants ont fréquenté la structure, dont 15 fratries, soit 69 familles.

> *« Faire découvrir aux enfants le monde qui les entoure »*

Faire découvrir le monde, c'est suivre l'actualité : toutes les six à huit semaines, un nouveau grand thème guide les activités. En novembre 2011, c'était la Coupe du monde de rugby : les locaux ont pris une allure sportive, deux joueurs du club local ont initié les enfants au ballon ovale. Petits et grands jouent le jeu à fond, jusque dans les moindres détails. Pour la Semaine du goût, les enfants mettent la main à la pâte, avec toques blanches, à la découverte de nouvelles saveurs. En juin dernier, le festival de Cannes a donné lieu entre autres à une journée festive ciné-goûter. Cet été, le « mur à thème » a des couleurs de plage.

Le grand Nord, le zoo, les formes, Halloween… Chaque thème donne lieu à de nouvelles et originales animations. Les enfants adorent. *« Ça nous motive à continuer. »*

Thématiques ou pas, les activités quotidiennes visent à **favoriser l'autonomie de l'enfant**. Lancé à l'automne dernier, le brossage des dents s'inscrit par exemple désormais au quotidien. *« Se déshabiller, mettre ses chaussures, aller aux toilettes… On encourage les enfants à faire les choses seuls. »*

Ouverture sur l'extérieur et acquisition de l'autonomie portent leurs fruits. *« Notre plus belle récompense, c'est lorsque la directrice de l'école nous a dit qu'elle reconnaissait les enfants qui étaient passés par les Éterlous ! »* avoue Cindy.

Faire participer les parents

La dynamique d'actions repose sur une petite équipe. L'effectif des Éterlous compte cinq professionnelles de

la petite enfance : une directrice, deux auxiliaires de puériculture, deux animatrices titulaires du CAP. *« C'est une équipe très motivée, qui a toujours beaucoup d'idées, de projets. »* Derniers exemples de projets individuels ou collectifs mis en œuvre : tenir un « journal de bord » mensuel des Éterlous, avec photos et commentaires, à disposition des parents dans les locaux ; réaliser un carnet imprimé des chansons les plus chantées aux Éterlous, pour les parents (avec aussi, pour Noël dernier, un enregistrement sur CD) ; proposer aux familles une liste d'ouvrages pour les tout-petits, établie en partenariat avec la médiathèque, les assistantes maternelles de Nantua et la bibliothèque de Montréal-la-Cluse…

Les familles sont vivement conviées à participer à la vie de l'établissement. *« Nous organisons au moins deux rencontres par an. »* Depuis deux ans, en janvier, tirer les Rois tous ensemble, enfants, parents, personnel, avec aussi pour invités les élus locaux, offre l'occasion de mieux faire découvrir les activités. La fête de fin d'année constitue un autre temps fort. En 2011, elle s'est déroulée à l'Espace Malraux, avec spectacle et animaux de la ferme, en final du thème d'actualité.

2012 sera marquée par une rencontre exceptionnelle : le samedi 10 novembre, toute la journée, parents et enfants – actuels et anciens adhérents – sont invités à fêter les 10 ans des Éterlous. Un anniversaire placé sous le thème de la fête foraine… ● **A.P.**

→ Côté jardin.

EN BREF

Partenariats

→ Commune, médiathèque, cinéma, pompiers… Les Éterlous ont noué divers partenariats. Celui avec la maison de retraite devrait reprendre prochainement. Un nouveau se met en place avec le centre hospitalier d'Oyonnax, pour la fourniture des repas. ●

ORGANISATION

17 structures petite enfance

→ *Aline Dodo, responsable du service petite enfance, Magali Ranchoux, secrétaire, et Ségolène de Taisne, conseillère technique (il manque sur la photo Nelly Camponovo, également conseillère technique).*

→ *Les Éterlous sont l'une des 17 structures petite enfance gérées par l'association ALFA3A : 13 multi-accueils, 3 relais assistantes maternelles, 1 jardin d'enfants, sur 5 départements (Ain, Rhône, Haute-Savoie, Loire et Doubs). Leur capacité varie de 12 à 50 enfants, soit au total quelque 480 berceaux. L'effectif total avoisine les 200 salariés.*

Accueillir, Associer, Accompagner : les trois A de l'association sont assurément au cœur de l'action des Éterlous. « Chaque établissement a son projet pédagogique propre, sur la base du projet associatif d'ALFA3A. La bientraitance est la grande valeur autour de laquelle se déclinent toutes les actions », rappelle Aline Dodo, responsable du service petite enfance.

Les établissements proposent un accueil régulier ou occasionnel et peuvent répondre si besoin aux demandes d'accueil d'urgence. Ils peuvent également accueillir des enfants porteurs de handicap ou ayant une maladie chronique : « Un protocole d'accompagnement individualisé est mis en place, avec le médecin qui suit l'enfant, avec des conditions et des temps de garde bien définis ; des formations spécifiques peuvent être faites pour le personnel », explique Ségolène de Taisne, conseillère technique. Les Éterlous ont ainsi accueilli un enfant handicapé moteur et un enfant sourd.

Échanger et partager les expériences

Selon les établissements, actions et animations varient. Trois fois par an, le service petite enfance organise une rencontre invitant les directrices à se retrouver autour d'une thématique. « Il y a un vrai climat d'amitié, d'échanges, un partage informel des expériences », se réjouit Ségolène. « De vrais liens se sont tissés entre les directrices » confirme Aline Dodo. Sur le terrain, les responsables de structures n'hésitent pas à s'appeler, s'entraider, se prêter du matériel...

Nul doute que le recueil recensant pour la première fois les diverses activités organisées dans les établissements, réalisé récemment par le service petite enfance, favorisera également l'échange d'expériences. ●

EN LIGNE

Du nouveau à la **Caf**

→ Le site internet **www.caf.fr** a fait peau neuve. À découvrir en ligne : des informations et des conseils personnalisés, un accès simplifié à la situation, aux démarches et aux paiements, une offre de services enrichie pour gérer en direct le dossier allocataire. ●

MÉDIATION

Des dossiers en hausse **à la Caf de l'Ain**

→ En 2011, à la Caf de l'Ain, 42 dossiers ont été étudiés en 2011 dans le cadre de la médiation administrative, soit une progression de 110 % en 2 ans. La saisine par l'allocataire est majoritaire (58 %) ; la saisine par des tiers concerne 40 % des dossiers, transmis majoritairement par le délégué départemental du défenseur des droits. Les recours concernent surtout une contestation sur un refus de droit ou une date d'ouverture de droit (43 %) mais les aides au logement (42 %) et la PAJE (24 %). Au final, la position de la Caf est confirmée dans 72 % des cas, 14 % des demandes sont orientées vers un organisme tiers compétent et 14 % font l'objet d'une régularisation au profit de l'allocataire.

Pour saisir le médiateur de la Caf, une simple lettre suffit en précisant le numéro allocataire et l'objet de la demande. ●

JEUNES

Les Mercredis des métiers **font leur rentrée**

→ Organisés par le BIJ (Bureau information jeunesse) et la Maison des étudiants, les Mercredis des métiers invitent les jeunes à rencontrer des professionnels afin bien s'orienter et choisir sa voie. Rendez-vous les 26 septembre (métiers du spectacle et de la culture), 24 octobre (hôtellerie, restauration, tourisme), 21 novembre (social, petite enfance), 19 décembre (animation, sport), 9 janvier (agriculture, environnement, animaux), 13 février (technologie, industrie, innovation), 13 mars (bâtiment, travaux publics), 17 avril (commerce, vente), 15 mai (sécurité, défense).

Nouveau : en amont de la journée, une information collective sera proposée par le BIJ et le CIDFF* afin de déconstruire les idées reçues sur l'accès aux métiers dits auparavant masculins ou féminins. ●

* Centre d'information départemental sur les droits des femmes et des familles

Tout savoir **sur l'Europe**

→ Relais d'informations de la Commission européenne auprès des jeunes, le BIJ est désormais labellisé eurodesk. Une étape supplémentaire qui offre de nouveaux outils, ressources et contacts pour faciliter la mobilité internationale des jeunes. ●

www.eurodesk-France.org

Évènements **inter-étudiants**

→ La Maison des étudiants a programmé cette année deux évènements de rentrée : le 14 septembre, elle s'est associée au projet « Bourg en golf » invitant à découvrir ce sport dans la ville ; le 4 octobre, la journée d'accueil mixe tournois de football et de volley-ball inter-établissements, concert et soirée festive. Plus de 500 étudiants sont attendus. ●

Tél. 04 74 24 69 49
www.jeunes01.fr

RENCONTRE

Journée régionale de gérontologie

Société Rhône-Alpes de Gérontologie

→ Jeudi 8 novembre, de 9 à 17 h, le théâtre de Bourg-en-Bresse accueille la 87e Journée de la Société Rhône-Alpes de gérontologie. Sur le thème « Prévenir, c'est vieillir », le Dr Alain Colvez, le Pr Hartmann, Michel Personne, M. Jalon et Françoise Facy apporteront divers éclairages et réflexions à la fois sociologiques, psychologiques, économiques… S'en suivront des débats et échanges à partir des expériences menées dans l'Ain avec des représentants du Conseil général, de l'Agence régionale de santé, de la CARSAT, de la Ville de Bourg-en-Bresse, des services d'aides et de soins à domicile, des libéraux, des CLIC, du Centre psychothérapique de l'Ain. Cette journée est ouverte à tous.

Le programme est consultable sur le site internet de la Société Rhône-Alpes de gérontologie. ●

www.gerontologie-rhone-alpes.fr
Référents sur l'Ain : tél. 04 74 45 51 70

ORSAC

Zoom sur le secrétariat général

PIVOT CENTRAL DE L'ORGANISATION ATYPIQUE DE L'ORSAC, LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL EST L'INTERFACE ENTRE L'ASSOCIATION ET LES ÉTABLISSEMENTS.

→ Marie-Gabrielle Serviant, Élisa Watelloo, Roseline Thimonier, Olivier Rochette, Caroline Martin, Antoinette La Porta, Sébastien Guichon. (Cécile Schneller, absente sur la photo).

À l'Orsac, chacun des 24 établissements gérés par l'association (plus de 2600 salariés), autonome dans son fonctionnement à 80% est dirigé par un directeur salarié appuyé par un administrateur délégué bénévole. Le secrétariat général est au centre de cette organisation au mode de gouvernance particulier et aux côtés du conseil d'administration. Il est composé de sept salariés qui par leurs compétences complémentaires ont chacun un rôle essentiel.

Olivier Rochette, secrétaire général, souligne : *« C'est vraiment le pivot de l'association, l'interface médiative entre l'association et les établissements. Il est doté d'un pouvoir d'influence et d'une autorité de compétence technique, d'expertise et de soutien »*. Apportant ses compétences tant au niveau du conseil d'administration, par l'aide à la décision et la veille de la cohésion associative qu'aux établissements, par le soutien et l'expertise en matière de gestion financière et ressources humaines et suivi juridique, il veille au respect de la politique et des procédures associatives dans une logique de management partagé. Le management par projets l'amène à recruter des chargés de mission ; actuellement Sébastien Guichon travaille entre autres sur le parcours des patients atteints de handicap psychique au sein des établissements de l'Orsac. Sur le terrain, Olivier Rochette participe à toutes les réunions : conseil d'administration, réunions administrateurs délégués/directeurs, de secteurs, commission associatives locales (CAL), comités centraux d'entreprise (CCE)… Il travaille en relation avec les partenaires extérieurs (ARS, Conseil généraux, collectivités locales…). À l'écoute de tous, il est un *«homme de dialogue et de dossiers»*.

Marie-Gabrielle Serviant, adjointe au secrétaire général, a une fonction polyvalente et transversale. En charge des ressources humaines au niveau de l'association (bilan social consolidé, accords d'entreprise, site Internet…), elle remplace Olivier Rochette si besoin (CAL, réunions extérieures) et participe également aux réunions citées ci-dessus. Elle coordonne les commissions transversales et participe à la gestion de projet. Elle est très attachée à la qualité des relations humaines.

Roseline Thimonier, cadre financier, est en charge de la comptabilité et de la trésorerie de l'association et du secrétariat général. Elle assure le suivi budgétaire et l'analyse financière détaillés des établissements, l'arrêté des comptes et les états financiers de l'association ainsi que les documents consolidés pour l'assemblée générale. Les établissements et les partenaires extérieurs apprécient son aide technique.

Caroline Martin, responsable juridique, apporte son soutien aux établissements en matière de droit du travail (contrats de travail, convention collective, durée de travail, contentieux, relations sociales…). Elle assure une veille juridique tant auprès des établissements qu'auprès des administrateurs et du secrétariat général. Elle est sollicitée pour différents dossiers (négociation collective centrale, reprise/transfert d'établissement, CCE…). Ses compétences et la clarté des documents qu'elle produit sont appréciées.

Antoinette La Porta, assistante de direction, traite toute l'information : courriers, appels téléphoniques, et courriels, de l'association, des établissements et des partenaires extérieurs. Elle gère le secrétariat de l'association et du secrétariat général et assure l'organisation des rendez-vous associatifs (conseils d'administration, assemblée générale, conseil plénier…). Sa disponibilité et sa capacité d'adaptation sont reconnues.

Cécile Schneller, en charge de la coordination du handicap psychique de l'Ain, est postée dans l'Ain (Orsac Insertion). Elle travaille avec tous les interlocuteurs du handicap psychique de l'Ain.

Élisa Watelloo, en contrat de professionnalisation comptabilité/gestion, a rejoint l'équipe en novembre 2011.

A.P.

Les 4 axes du projet de service du secrétariat général

- Maîtriser l'activité tout en respectant l'indépendance des établissements.
- Expertise/diagnostic/conseil : du dire au faire.
- Renforcer la cohésion associative.
- Contenir le développement stratégique.

l'ain
Conseil général

CONSEIL GÉNÉRAL

Logement : une politique en actions

EN 2006, LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN DÉCIDAIT DE PRENDRE EN CHARGE LA DÉLÉGATION SUR LES AIDES À LA PIERRE. DEPUIS, L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ RESTE FORT TOUT EN ÉVOLUANT. AVEC L'ORGANISATION D'UN DEUXIÈME COLLOQUE LE 3 JUILLET DERNIER INTITULÉ « AUJOURD'HUI ET DEMAIN, QUEL LOGEMENT DANS L'AIN ? », EN DEUX TABLES RONDES, LE DÉPARTEMENT A PROPOSÉ AUX OPÉRATEURS ET AUX PARTENAIRES DE RÉFLÉCHIR AUTOUR DE DEUX THÉMATIQUES : DE LA CONNAISSANCE DES BESOINS À L'ANALYSE DE L'OFFRE ET L'AVENIR DU LOGEMENT DURABLE. DES DÉBATS ANIMÉS PAR AGNÈS BUREAU, JOURNALISTE, ET LA PARTICIPATION COMME GRAND TÉMOIN DE FRÉDÉRIC DENHEZ, ÉCRIVAIN ET CONFÉRENCIER. COMPTE-RENDU.

Dans le cadre de sa politique logement, le Conseil général de l'Ain a mis en place plusieurs actions. En introduction du colloque, Denis Perron a rappelé l'essentiel des orientations prises en faveur du logement et l'évolution de la politique départementale. *« Depuis 2010, la programmation des constructions nouvelles est orientée vers des territoires en tension. Il faut* ***privilégier l'aménagement des centres-villes et centres-villages*** *en ajoutant des équipements de service, ce qui a été fait dès 2011 avec la mise en place des contrats territoriaux. »* En échange de financement, les bailleurs s'engagent sur une qualité de service. *« Dès cette année, nos nouvelles modalités de programmation nous conduisent à une vraie concertation au sein de chaque bassin de vie, en privilégiant des territoires prioritaires »*, assure Denis Perron. Avec l'Agenda 21, le Conseil général met en place des fiches actions pour que la politique logement s'inscrive dans une politique d'aménagement durable. *« Il nous faut aussi vérifier que les outils PDH, PLH, Scot et Observatoire de l'habitat sont à même de relever le défi d'une politique logement plus performante au service des plus démunis. »* Le Conseil général a lancé dernièrement deux appels à projets : l'un pour mener une expérimentation de logements passifs, l'autre – en cours de réflexion – autour d'opérations de logement à faible coût de loyer. *« Nous n'oublions pas le secteur privé qui accueille près de 60 % de personnes éligibles au logement social. Il faut travailler ensemble pour optimiser ce parc, inciter les collectivités locales à aller sur des Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH). »* ● **P.F.**

> *« Une politique logement au service des plus démunis »*

TABLE RONDE N° 1

→ Se loger aujourd'hui dans l'Ain : de la connaissance des besoins à l'analyse de l'offre

→ Les participants : Corinne Gautherin, directrice de la DDCS (direction départementale de la cohésion sociale) – Gérard Lévy, directeur général de la Semcoda – Denis Perron, vice-président du Conseil général en charge de la prospective, de l'aménagement du territoire et de l'habitat – Jean-François Trably, président de la Chambre immobilière et de l'Union nationale de la propriété immobilière de l'Ain – Élisabeth Charquet, directrice de l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : non apparente sur la photo.

Est-il si difficile d'évaluer le besoin de logement ? Pour Denis Perron, c'est certes compliqué, mais encore plus si on ne dispose pas d'outils adéquats. La création d'un observatoire par le Conseil général permet de connaître la situation du logement dans l'Ain. *« Cet outil nous permet d'avoir un effet d'alerte, notamment sur la vacance »*, souligne-t-il. Aujourd'hui, on a pu mettre en lumière quelques zones en tension. Le Pays de Gex, La Côtière, Oyonnax souffrent soit d'un prix élevé du foncier soit d'une image dégradée du logement social.

Des besoins ciblés

Malgré les besoins, les **demandes de logement social sont en baisse depuis trois ans**. Un problème de vacance que l'on retrouve à Oyonnax, lié surtout à l'effet crise et à la perte d'emplois. *« À Belley, on a besoin de faire des logements pour les personnes âgées. Ailleurs ce sera des crèches qu'il faudra construire »*, souligne Gérard Lévy. Pour lui, le problème vient essentiellement d'une offre qu'il faut aujourd'hui adapter à la demande. *« On nous demande beaucoup de T2, mais nous ne pouvons pas produire des petits logements à tour de bras. Il faut quand même voir qu'entre le T2 et le T3, il y a juste 9 m² d'écart. »* Les clients veulent un logement idéal, proche de toutes les commodités et de son travail, mais au calme, avec de la verdure, un garage… Un aspect que confirme Jean-François Trably : *« Dans le parc privé, les gens veulent un logement à vivre tout de suite. Dès que les tapisseries sont défraîchies ou un peu usées, ils déménagent. On le constate notamment lorsque l'on a un dégât des eaux : les gens ne veulent pas s'embêter à faire faire les travaux, ils donnent leur congé juste après. »* De la vacance dans le parc privé, il y en a beaucoup aussi. *« Depuis plus de deux ans, il y a un accroissement de la durée de vacance très inquiétant »*, explique Jean-François Trably. Plusieurs causes à ce phénomène : un manque d'investissement dans les améliorations notamment thermiques, des constructions trop nombreuses…

Élisabeth Charquet souligne que dans l'Ain les habitants ont une nette préférence pour la maison individuelle. *« Le logement est vécu comme un refuge. Il n'y a pas de véritables demandes exorbitantes par rapport à la superficie : elle doit juste correspondre aux besoins de la famille. »*

Un logement pour tous

Pour Gérard Lévy, il faut noter aussi qu'à plus de 50 %, les logements sont occupés par des familles monoparentales ou des personnes seules. 18 % sont âgées de plus de 60 ans. *« Il va falloir trouver des solutions pour ces gens qui vont un jour devoir partir de chez eux et réfléchir à des résidences pour les séniors. Le* ***parcours résidentiel est quelque chose de fondamental*** *dans nos métiers. Il faut pouvoir vendre du logement locatif, favoriser le PSLA. »*

Corinne Gautherin remarque que de plus en plus, les populations les plus fragiles ont du mal à se loger, malgré les aides : le reste à charge est de plus en plus important. *« Les loyers ne sont pas accessibles pour tous, même en PLAI. Il faut aussi travailler sur l'accès au logement dans l'ensemble du parc, y compris privé. »* ●

→ Quel avenir pour le logement durable dans l'Ain ?

Un logement durable doit intégrer économie d'énergie, qualité de vie, qualité de l'air, économie d'eau et d'électricité. *« Il ne doit pas être déconnecté de tout ce dont a besoin l'habitant »*, souligne Marie Alexandre. **Construire « durable » n'est pas difficile.** Frédéric Bagne l'assure, *« ce sont des techniques que nous connaissons bien. En fait, nous revenons dans un cercle vertueux de choses que pratiquaient nos aïeux : utiliser les ressources locales, construire un logement pérenne, évolutif à la vie des occupants, sans impact sur l'environnement… Il faut anticiper les modes de vie. »* L'important est surtout de former les habitants à ce nouveau type de logement. *« Lors de la réception d'une maison BBC à énergie positive, par exemple, nous remettons un guide d'entretien et un guide d'utilisation »*, explique Fabrice Corbioli. Car il faut réapprendre les gestes simples, de bon sens. Pour Marie Alexandre, le développement durable dans le logement, ce n'est pas seulement la performance énergétique. *« Il doit intégrer les nouvelles formes d'habitat. »*

> *« Il faut anticiper les modes de vie »*

Point d'équilibre

Construire durable, cela a un coût. *« On agit dans le cadre de réglementations, de contraintes qu'il faut financer,* explique Hervé Pierrot. *Mais il faut faire des choses tenables et efficientes et que les gens puissent se payer ces maisons. Il faut trouver un point d'équilibre. »* Philippe Vauchaussade l'assure : *« Il faut construire maintenant des maisons économes car demain, les gens ne pourront plus se chauffer. »* Pour le locataire, c'est aussi une opération gagnante : même si le loyer est un peu plus cher, les charges diminuent plus fortement. D'ici 10 ans, 60 % des personnes seront en précarité énergétique, si elles gardent le même niveau de salaire. *« Dans le cadre de l'Agenda 21, nous avons rédigé des fiches actions pour sensibiliser le public dans son comportement. Cet outil est là aussi pour mettre toutes les politiques du département sous l'œil du développement durable »*, souligne André Philippon. ●

→ Les participants : Philippe Vauchaussade, chef du service habitat et construction de la Direciton départementale des territoires – André Philippon, vice-président du Conseil général de l'Ain en charge de l'environnement et du développement durable – Hervé Pierrot, président de Logidia – Frédéric Bagne, président de la Capeb 01 – Fabrice Corbioli, président régional de l'UMF (union des maisons françaises) – Marie Alexandre, directrice d'Hélianthe.

PDH horizon 2015

Le Conseil général gère l'enveloppe nationale des aides à la pierre. Il développe aussi une politique sur fonds propres. Les actions et priorités arrêtées par le Département sont inscrites dans le Plan départemental de l'habitat 2010-2015 adopté en octobre 2010. Il définit cinq axes d'actions :

1. **Répondre, dans chaque territoire, à tous les besoins du parcours résidentiel en assurant la promotion de la diversité et la mixité**

- Sur le parc locatif public (maintien d'une production de 1 000 logements par an, essentiellement en PLAI, amélioration des performances énergétiques, adaptation à la dépendance…).
- Sur l'accession à la propriété (mobiliser les nouveaux dispositifs d'accession sociale, consommer moins d'espace, développer la vente de logements sociaux…).
- Sur le parc locatif privé (**promotion de la rénovation, meilleure connaissance du parc privé**).

2. **Assurer l'effectivité du droit au logement** (promouvoir les alternatives à l'hébergement des personnes âgées dépendantes, augmenter l'offre en PLAI, assurer un accompagnement social, prévoir des logements accessibles aux personnes en situation de handicap dans tous les projets).
3. **Se mettre en marche pour des logements durables et des chantiers propres** (expérimenter les logements à énergie positive, faire découvrir les formes d'habitat plus denses, mettre en place des écoquartiers…).
4. **Assurer un développement résidentiel équilibré entre secteurs ruraux et pôles urbains** en s'appuyant sur ou en développant les Scot.
5. **Utiliser préférentiellement le tissu urbanisé et les bâtiments existants** (appuyer les stratégies foncières des communes, mener des opérations de restructuration urbaine…)

Ces 5 orientations ont été territorialisées et sont déclinées en fonction de 5 secteurs : Bourg/Plaine de Bresse ; Plaine de l'Ain/Côtière/Dombes ; Bugey ; Pays de Gex/Bellegarde ; Oyonnax/Nantua.

La présentation du PDH 2010-2015 est téléchargeable sur le site du Conseil général : www.ain.fr, rubrique Agir pour la solidarité/Logement.

Habiter mieux

Afin d'aider les propriétaires occupants à réaliser des travaux de rénovation thermique, l'État propose des aides financières gérées par l'Anah (Agence nationale de l'habitat). Objectifs : améliorer le confort du logement et diminuer la facture énergétique.

Les aides sont attribuées sous conditions de ressources. Le propriétaire doit être occupant d'un logement qui doit avoir plus de 15 ans. Il ne doit pas avoir bénéficié d'autres aides de l'État (comme un prêt à taux zéro, par exemple).

Les travaux envisagés doivent garantir au moins 25 % d'amélioration de la performance énergétique du logement.

Un propriétaire bailleur peut aussi bénéficier d'une aide s'il s'engage à entrer dans un système de loyer social, voire très social.

Le Conseil général de l'Ain propose aussi une aide financière en complément de celle apportée par l'Anah.

Le logement en chiffres

Au 1er janvier 2011, le département compte 10 684 demandes de logement social contre 12 299 au 1er avril 2008. Une demande en baisse pour la 3e année consécutive, notamment dans le Bugey et sur le secteur Oyonnax-Nantua.

- Le taux de vacance globale dans le parc social est de 2,7 % (3,2 % en France et Rhône-Alpes), avec toutefois un pic à plus de 10 % sur le Bugey. Cette vacance évolue de + 1,26 points entre 2008 et 2011.
- De 2006 à 2011, il y a eu 5 703 logements sociaux ordinaires financés par le Conseil général. En termes de programmation, il semble qu'elle ait été un peu forte sur les Communautés de communes d'Oyonnax et Nantua et trop faible sur celles de Miribel et du Plateau, de Pont-de-Veyle, de Chalamont et de Montmerle 3 Rivières.
- 72 % des demandeurs de logements sociaux disposent de conditions de ressources leur ouvrant droit à un logement PLAI.
- 94 % des demandeurs remplissent les conditions de ressources permettant d'accéder à un logement PLUS.
- La comparaison entre la demande locative sociale et le parc existant montre un fort décalage : pas assez de petits logements de type T2, notamment sur le secteur de Gex-Bellegarde, trop de T4.

DYNACITÉ

L'autonomie des personnes âgées : une priorité

DEPUIS QUINZE ANS, DYNACITÉ PORTE LA QUESTION DE LA MONTÉE ET DE LA PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE DANS SA STRATÉGIE PATRIMONIALE. TÉMOIGNAGES.

→ Vue d'architecte de la Marpa de Marlieux, l'un des quatre projets livrés en 2012.

Qu'est-ce qui motive votre politique en faveur des personnes âgées ou à mobilité réduite ?

Georges Bullion, directeur général : Quand on compare la pyramide des âges, la part des plus de 60 ans chez les locataires de Dynacité (28 %) est plus importante que celle de la population française (23,4 %, Insee 2011). Nous voulons **aider nos locataires à vivre le plus longtemps possible dans leur quartier, dans leur immeuble, dans leur logement.** De plus, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, est applicable depuis le 1er janvier 2007 aux établissements construits ou rénovés recevant du public ou aux locaux d'habitation.

> « *La construction de logements adaptés s'accélère* »

Comment se traduit votre politique ?

G. B. : C'est d'abord un effort d'investissement avec la création de nouveaux établissements d'accueil des personnes âgées. Nous allons livrer trois Marpa* et un accueil de jour Alzheimer en 2012. Nous réfléchissons aussi à réaliser des logements adaptés dans nos programmes de constructions neuves. Troisièmement, il s'agit d'adapter le parc existant. Nous réalisons les travaux d'aménagement demandés par nos locataires à mobilité réduite. En 2011, au total, nos agences locales ont investi 200 995 €. Nous avons aussi une politique d'attribution des logements souple et adhérons au dispositif Adalogis®. Fin 2010, nous avons recensé 206 logements adaptés au handicap. Adalogis® nous fait franchir un cap supérieur avec des adaptations plus lourdes.

Depuis 2010, les constructions et les adaptations s'accélèrent... Et à l'avenir ?

G. B. : Il y a une accélération, mais nous recherchons aussi des services complémentaires, à travers l'aide à domicile notamment, comme le portage des repas par exemple. Les Marpa* constituent un label original pour préserver et stimuler l'autonomie, en partenariat avec le Conseil général, la MSA. En 2013, il y aura un nouvel appel à projets pour les Puv*. Nous continuerons à investir dans des résidences spécialisées de petite taille et à offrir des logements adaptés dans notre parc.

Propos recueillis par Aurélie Seignemartin

* Marpa : Maison d'accueil rurale pour personnes âgées.
Puv : Petite unité de vie
Mapa : Maison d'accueil pour personnes âgées
Ehpad : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

TÉMOIGNAGES

Les étapes d'un aménagement

« Quand on a 80 ans, on veut rester dans son domicile, rappelle Ali Bensalem, responsable de l'agence Dynacité d'Oyonnax. 95 % des demandes d'aménagement que nous recevons concernent la salle de bains ou la rehausse des toilettes. » S'il ne souhaite pas l'intervention gratuite du Pact, le locataire peut faire la demande d'aménagement à l'agence Dynacité par écrit avec un certificat médical. Une visite à domicile permet ensuite d'évaluer la situation. « Nous étudions la faisabilité technique, puis soumettons au locataire un plan d'aménagement. S'il est d'accord, nous lui demandons des informations complémentaires pour calculer le montant de sa participation aux travaux. Pour la phase opérationnelle, nous mandatons les entreprises en nous donnant une ligne de conduite : que la salle de bains ne soit pas indisponible plus de 4 jours. » Depuis début 2012, Dynacité a conduit 17 aménagements sur le bassin d'Oyonnax pour un montant de 33 000 € et un cumul des participations demandées de 5 000 €. La moyenne d'âge des locataires concernés est de 76 ans, la durée d'occupation du logement de plus de 20 ans.

L'aide du Pact de l'Ain

Depuis 1998, le Pact de l'Ain accompagne Dynacité et notamment l'agence de Bourg-en-Bresse pour l'aménagement de salles de bain. « La demande d'intervention du Pact se fait soit par le locataire, soit via Dynacité dans le cadre de la convention que nous avons signée, présente Christelle Lagarde, responsable de l'agence. Si le locataire s'adresse à nous, nous étudions l'opportunité de réaliser un aménagement ou nous recherchons un logement plus adapté à sa situation médicale. » L'agence envoie ensuite un courrier au Pact qui participera à la visite technique au domicile du locataire. « Une fois le consensus obtenu sur les travaux, Dynacité contacte les entreprises qui vont en chiffrer le coût. » Avec le devis, le Pact sollicitera les organismes susceptibles d'aider au financement des travaux : Conseil général, MDPH, Carsat, CCAS de la ville de Bourg. « Dynacité assure le reste à charge. S'il s'agit d'une personne porteuse d'un handicap, elle va bénéficier du dispositif Adalogis®. »

« Tout est adapté »

À Bourg-en-Bresse, Maurice et Marcelle Druguet, locataires de Dynacité, ont bénéficié du dispositif Adalogis®. « Je suis en fauteuil roulant, témoigne Maurice Druguet. Là où nous habitions avant, je ne pouvais pas monter les escaliers et les portes n'étaient pas assez larges. Nous l'avons signalé à Dynacité et un appartement adapté nous a été proposé. C'est notre fille qui l'a visité et qui s'est occupé des démarches avec Monsieur Chanel. L'appartement est accessible par un grand ascenseur et tout est adapté : douche à l'italienne, toilettes rehaussées... »

Une salle de bain aménagée sur Bourg avec l'aide du Pact de l'Ain.

PROJET

Ehpad de Groissiat : premiers travaux

La construction et l'aménagement de l'Ehpad de Groissiat se concrétisent. Conçu par l'architecte Lavarenne (Roanne), le projet est porté par Dynacité, la Mutuelle Oyonnaxienne et la Communauté de communes d'Oyonnax, pour un montant total de 9,5 millions d'euros HT. Les travaux de démolition des hangars attenants au corps de l'ancien couvent sont terminés. Le chantier de construction et d'aménagement d'une durée de 25 mois devrait démarrer à l'automne 2012. *« Il s'agit d'un chantier complexe car l'idée est de conserver les façades des bâtiments de l'ancien couvent et d'en restructurer l'intérieur »*, précise Bénédicte Chaillot, responsable adjointe du pôle réhabilitation. 77 lits sont prévus, dont deux unités de 12 lits dédiées aux malades d'Alzheimer. L'Ehpad disposera de 10 places d'accueil de jour thérapeutique.

NOUVEAU

L'UDAF réaménage ses locaux

Les locaux de l'UDAF (Union départementale des associations familiales), à Bourg-en-Bresse, au 12 bis, rue de la Liberté, ont été rénovés et réaménagés. Afin d'accueillir le public dans des conditions plus favorables, l'entrée du service Protection juridique des majeurs se fait, depuis le 20 septembre, par la porte donnant directement sur la rue de la Liberté et non plus sur le côté.

Tél. 04 74 32 11 40

NOUVELLE TÊTE

Centre social d'Oyonnax

Christophe Robert est le nouveau rersponsable du centre social Ouest à Oyonnax depuis le 1er septembre. Il succède à Nicolas Garcia qui a pris de nouvelles fonctions à Saint-Étienne (42) pour se rapprocher de ses racines familiales.

MAINTIEN A DOMICILE

Une nouvelle aide pour le portage de repas

La MSA Ain-Rhône propose une aide financière au portage des repas pour les retraités du régime agricole vivant dans un logement individuel, non bénéficiaires de l'APA*, étant dans une des situations suivantes : sortie d'hôpital, soins ambulatoires, décès de l'aidant, séparation du conjoint (décès, entrée en maison de retraite), immobilisations temporaires (fractures, entorses), traitements lourds de longue durée, hospitalisation à domicile.

D'un montant de 3 € par portage, plafonné à 23 jours par mois pendant 3 mois, la prestation est cumulable avec l'aide à domicile aux personnes âgées.

Le dossier complet de demande (imprimé à remplir disponible sur le site internet www.msa01-69.fr et pièces à joindre) doit être adressé à :

MSA Ain-Rhône
35-37 rue du Plat
Action sanitaire et sociale
BP 2612 – 69232 Lyon cedex 02
Tél. 04 74 45 99 00

* allocation personnalisée d'autonomie

RENCONTRE

Journée départementale des acteurs de la parentalité

« Accompagner la parentalité : quelles actions au quotidien ? » : autour de ce thème, la CAF, le Conseil général de l'Ain, la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) et la MSA Ain-Rhône organisent une Journée des acteurs de la parentalité de l'Ain, mardi 9 octobre, de 8 h 30 à 17 h, à Alimentec (Bourg-en-Bresse).

Au programme de cette rencontre animée par le CREFE* : le matin, intervention et éclairages de Gérard Neyrand, sociologue, sur les enjeux et les pratiques de parentalité, et table ronde « La parentalité au cœur du projet du territoire, des actions et des pratiques ? » ; l'après-midi, un forum d'échanges d'expériences et de pratiques, avec six espaces thématiques (parents d'ados, espaces d'échanges, animations en salle d'attente PMI, lieux accueil enfants parents, espaces ludiques, établissements d'accueil du jeune enfant), sera proposé. La journée s'achèvera par un apport de Gérard Neyrand sur des pistes de travail et d'actions.

Elle sera l'occasion pour tous de s'interroger sur les leviers qui permettent l'aboutissement et la conduite d'actions parentalité, mais aussi sur les conditions pour rendre possible une véritable coéducation.

* Centre Ain Rhône ressources enfance famille école

www.crefe.asso.fr

© CCMSA

MSA

Bienvenue aux Glaciers

OUTRE LES AIDES FINANCIERES AUX VACANCES POUR LES FAMILLES AUX REVENUS MODESTES, LA MSA OUVRE LE TOURISME SOCIAL À TOUS, VIA SES VILLAGES VACANCES.

© MSA Ain-Rhône

→ Une partie de football intergénérationnel, au village de vacances Les Glaciers.

Été, hiver, congés scolaires et intersaisons, tout au long de l'année, la MSA Ain-Rhône aide enfants, jeunes, adultes, personnes âgées, publics handicapés, à partir en vacances. Sur le terrain, cette volonté forte se concrétise notamment par trois dispositifs de soutien financier pour les familles ressortissantes du régime agricole et aux ressources modestes :

> *« Une offre de qualité, à prix abordable »*

- **l'aide aux vacances** (ou bons vacances), revalorisée en 2012, vise à favoriser le départ des enfants, pour des séjours familiaux ou collectifs ;
- **l'aide aux projets vacances**, mise en place avec l'ANCV (Agence nationale pour les chèques vacances), permet aux personnes (familles, adultes isolés, 16/25 ans, personnes en situation de handicap) n'étant jamais partis en vacances, ou une seule fois, de concrétiser un projet de départ ;
- **Vacances Solid'air**, action partenariale lancée en 2007 avec la CAF, a pour objectif de permettre chaque année à 75 enfants de familles vulnérables (dont 5 du régime agricole) de partir pour la première fois.

Au total, le budget annuel consacré à ces aides aux vacances avoisine 200 000 €, *« soit plus de 20 % du budget total de l'aide consacrée aux familles »*, précise Olivier de Seyssel, président de la MSA Ain-Rhône. Mais là n'est pas la seule clé de l'action : aider une famille à partir en vacances, c'est aussi l'accompagner dans son projet, de la simple idée d'oser quitter son lieu de vie habituel jusqu'au bouclage des valises et au quai de la gare ou au marchepied du bus. Mission accomplie par les travailleurs sociaux, les associations partenaires, les structures d'insertion…

Ambiance familiale et conviviale

Autre outil favorisant l'accès aux vacances : le réseau des villages de vacances de l'AVMA*. Là, nul besoin d'être adhérent MSA pour y passer une semaine ou un week-end, à la montagne, la mer ou la campagne, et profiter de diverses activités : les dix centres, aux quatre coins de la France, sont ouverts à tous (des tarifs préférentiels étant prévus pour les ressortissants MSA). Familles, individuels, groupes, de tous âges et horizons, s'y côtoient, dans une ambiance familiale et conviviale. Selon les centres, les formules varient : chambre avec pension complète, gîte, séjours sportifs… Tous sont agréés VACAF.

« Le tourisme social, c'est permettre le départ en vacances, grâce à une offre de qualité à prix abordables, et c'est faire vivre ensemble dans un même lieu des personnes de milieux sociaux différents » souligne Claude Laurent, directeur général de la MSA Ain-Rhône. L'hiver dernier, Les Glaciers, village de vacances appartenant à la MSA Ain-Rhône, situé au pied des pistes de ski des Deux-Alpes, ont enregistré 9 585 nuitées. Aux congés de février, les 110 lits font vite le plein ! Hors vacances scolaires, la vaste maison accueille également des individuels, des familles et des groupes : classes de neige, élèves de MFR, lycéens, personnes âgées ou handicapées, stages sportifs, séminaires… et même des collégiens étrangers. *« Les collectivités locales peuvent aussi nous contacter pour les séjours organisés par leurs CCAS. »* Et même durant les travaux de reconstruction, en projet, qui devraient donner au site d'ici 2014 nouvelle allure et nouveau confort, les Glaciers resteront ouverts.

A.P.

* Association de vacances de la Mutualité agricole

www.msa01-69.fr
www.avma-vacances.fr

EN CHIFFRES

→ En 2011, 4 496 familles (9 683 enfants) ressortissantes de la MSA Ain-Rhône ont reçu des prestations familiales, logement, solidarité.
1 864 enfants et jeunes ont bénéficié de bons vacances.

Un beau spectacle pour effacer la différence

S'OUVRIR SUR L'EXTÉRIEUR ET LEVER LES BARRIÈRES DU HANDICAP. C'EST LE SENS DU FORMIDABLE PROJET ARTISTIQUE CONDUIT AVEC LES RÉSIDENTS DE L'ACCUEIL DE JOUR DU FOYER DE LASSIGNIEU.

→ Les 23 résidents enthousiastes de l'accueil de jour du foyer de l'Adapei à Virignin ont participé au spectacle de Pascale Bal le 15 mai dernier.

Il y a Aimée, Sandrine et Philippe. Mikaël, Dominique et Hubert. Thierry, Jean-Claude et Sylvie, ou Rose-Marie, Frédéric et Yasmina… Tous vivent cinq jours sur sept au foyer d'hébergement de Lassignieu à Virignin. Depuis trois ans, ils participent au spectacle imaginé par Pascale Bal, consultante et professeur de danse de tempérament. Un projet créé avec Catherine Lapasset, professeur en économie sociale au lycée professionnel de Belley, et Lionel Gaget, chef du service d'accueil de jour du foyer de l'Adapei. Quand on les interroge sur l'édition 2012, leur visage s'illumine d'un large sourire. *« C'était super bien,* témoignent-ils. *Nous avons dansé avec les élèves du LEP, deux fois, à 15 h et à 20 h. Il y avait des enfants et des papis et des mamies. Les garçons avaient des costumes de couleur fluo, les filles des pantalons de couleur jaune, rose et bleu et les enfants des perruques de couleur. Il y avait une chanteuse – Virginie – et une chorale. Les filles, on chantait avec les enfants et les élèves du LEP. »*

> *“La danse bouscule tout le monde”*

Conçue pour se produire dans la salle de l'Intégral à Belley, la double représentation du 15 mai a réuni 189 protagonistes de 3 à 97 ans ! *« La première année, avec l'aide de la Région, nous avons travaillé sur les contes, au foyer et dans une classe du lycée »*, explique la chorégraphe et directrice de garderie périscolaire (3-10 ans), qui mène des projets avec l'Éducation nationale depuis 1989.

Neuf mois de travail

« En 2011, après le deuxième projet intitulé "Entrons dans la danse, oublions nos différences", nous avons décidé de taper plus haut et d'aller à l'Intégral. » Le nouveau spectacle hors les murs de Pascale Bal, « Mettre en scène nos différences », consacre un immense travail pédagogique, commencé en octobre 2011. *« Le projet a demandé beaucoup d'efforts de mémorisation aux résidents de l'accueil de jour du foyer,* précise sa directrice, Marie-Colette Sauder. *L'axe est l'épanouissement de la personne, le développement des acquis et l'ouverture sur l'extérieur. Le but du spectacle, c'est de leur donner un fil conducteur. La vie au foyer est assez rythmée avec des rituels. Il s'agit donc d'un décloisonnement. »* Pour les encadrants, le projet n'a pas été plus facile. *« Avec un questionnement fondé : la fatigue, par exemple, la peur du regard des autres… Nous sommes des professionnels, mais pas du spectacle. En fait, la danse bouscule tout le monde... »*

Sur scène, le projet a associé un lycéen à chaque résident de l'accueil de jour de Lassignieu, les 100 enfants des écoles maternelle et primaire de Ceyzérieu, ainsi que les 20 résidents de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du centre hospitalier de Belley, et ceux de l'accueil de jour Alzheimer. *« Un*

second professeur, Élise Morin, documentaliste, nous a aidés, poursuit Pascale Bal. *C'est un réel partenariat avec le lycée. »*

Résidents et lycéens se sont choisis

Marie-Colette Sauder confirme. *« Nous avons choisi de travailler avec les élèves de la carrière sanitaire et sociale dans l'idée qu'ils connaissent notre public, car ils travailleront peut-être avec nos résidents un jour. C'est une bonne expérience pour eux. La première année, une lycéenne leur avait même confié : "J'avais peur de vous avant de vous rencontrer". La force de Pascale Bal est d'arriver à connaître notre public et de créer des binômes rapidement. Résidents et lycéens se sont choisis. »*

À l'heure du bilan, émotion et fierté de montrer leur travail ont dominé les appréciations des protagonistes. *« C'est une reconnaissance du handicap et de la vieillesse »*, estime Pascale Bal. *« Par rapport aux lycéens et à nos résidents, on n'imaginait pas que certains en seraient capables,* ajoute Marie-Colette Sauder. *Nous avons pu intégrer tout le monde, même les personnes à mobilité réduite. Sur scène, certaines étaient assises. D'autres étaient soutenues. Salomé et Yasmina, par exemple, sont devenues une. Le spectacle efface la différence. »*

Tous les interprètes amateurs de l'accueil de jour se disent prêts à remonter sur scène en 2013. Le nouveau projet pourrait associer la danse au 3e art, avec l'artiste peintre Geneviève Joannin, qui intervient au foyer Les Patios de l'Adapei à Virieu-le-Grand. Encore un beau spectacle en perspective… ●

A.S.

→ Sur scène, Salomé et Yasmina deviennent une seule personne.

→ Le spectacle offre des rencontres exceptionnelles entre générations.

→ Le final réunit les 189 danseurs amateurs de 3 à 97 ans orchestrés par Pascale Bal.

SUR SCÈNE

Vingt tableaux dansés et chantés

→ Ce mardi 15 mai, l'Intégral à Belley fait salle comble, l'après-midi comme le soir. Parents, familles et résidents d'autres établissements de Belley et de Chambéry (Savoie), aux côtés d'élus et d'acteurs institutionnels, occupent les 720 places de la salle de spectacle. Tous vont vibrer sur les airs de l'opéra rock francophone Starmania. Le rideau se lève sur un groupe de représentants des 189 danseurs amateurs. L'occasion de remercier le Sou des écoles de Ceyzérieu, le LEP, l'Adapei et la mairie pour le prêt de la salle. L'ouverture du spectacle est instrumentale. Certains résidents de l'accueil de jour du foyer de Lassignieu et leurs encadrants éprouvent un peu le trac, car ils montent sur scène pour la première fois. Une heure plus tard, après quelque vingt tableaux dansés et chantés, le final réunit tous les protagonistes pour la chanson « Besoin d'amour » avec le public, conquis. Les danseurs portent tous un tee-shirt blanc marqué du même visuel probant : « Mettre en scène nos différences ». ●

→ FICHE SIGNALÉTIQUE

→ Construction d'une résidence de 31 logements PLAI – PLUS à Ambérieu-en-Bugey

ALFA3A

NOM
ALFA3A
Association pour le Logement, la Formation et l'Animation – Accueillir, Associer, Accompagner

SIÈGE SOCIAL
14, rue Aguétant
01500 Ambérieu-en-Bugey

COORDONNÉES
Tél. 04 74 38 29 77
www.alfa3a.org

FORME JURIDIQUE
Association Loi 1901
Agréée : Jeunesse et Sport ; Maitrise d'ouvrage et d'insertion (départements 01, 69 et 71) ; Ingénierie sociale financière et technique (départements 01 et 71) ; Intermédiation locative et gestion locative social (départements 01 et 71).

DATE DE CRÉATION
24 février 1971

DIRIGEANTS
- **Marie-Claude Chatillon,** présidente
- **Jacques Dupoyet,** directeur général

ACTIVITÉS PRINCIPALES
ALFA3A, présente à toutes les étapes de la vie :
- éveiller les tout-petits, animer les enfants, les jeunes et les adultes ;
- agir pour l'emploi ;
- insérer et former ;
- héberger et accompagner ;
- contribuer aux dispositifs santé ;
- faciliter l'accès au droit des plus démunis.

SECTEURS GEOGRAPHIQUES D'INTERVENTION
119 établissements répartis sur 7 départements (Ain, Doubs, Haute-Savoie, Isère, Loire, Rhône, Saône-et-Loire) et 3 régions administratives (Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes).

Historique
L'association a été créée par une équipe animée du désir, entre autres, de lutter contre l'exclusion des plus démunis. Association Foyer des Célibataires de l'Ain en 1971, puis ALATFA (Association Logement et Accueil des Travailleurs et Familles de l'Ain) en 1972, l'association est devenue ALFA3A (Association pour le Logement, la Formation et l'Animation « Accueillir, Associer, Accompagner ») en 2003.

Les missions
Contribuer à la promotion de la personne, de la petite enfance au grand âge, participer au développement social, œuvrer au développement local et répondre aux besoins et attentes des collectivités restées sans réponses satisfaisantes. ALFA3A agit en qualité de conseiller ou gestionnaire de service auprès des collectivités locales, des particuliers et des entreprises, dans le champ de l'action sociale et culturelle.

Les moyens
ALFA3A est structurée en un pôle administratif et deux pôles opérationnels (un pôle immobilier et un pôle actions sociales et socio-éducatives).
800 salariés permanents.

Les services
- **Service gestion locative** (accompagnement du parcours résidentiel)
- **Service patrimoine et développement** (travaux d'entretien et programmes de réhabilitation et/ou en construction).
- **Service petite enfance** (respect du rythme de l'enfant, soutien du rôle éducatif des parents).
- **Service animation** (offre de loisirs éducatifs au service des collectivités locales et des familles).
- **Service formation-insertion** (aide aux personnes en recherche d'emploi, lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale).
- **Service accueil information orientation emploi** (guider les projets individuels et professionnels, informer les jeunes, dynamiser la vie étudiante).
- **Service actions spécifiques** (actions d'intérêt général conventionnées avec l'État, dans des domaines tels que l'accueil des demandeurs d'asile, l'hébergement d'urgence, la réinsertion sociale, mais aussi les actions menées au sein de dispositifs de santé de proximité).
- **Services administratifs** (supports pour les services opérationnels dans les domaines de la comptabilité gestion, juridique, administration du personnel, informatique, communication, achats).

Les chiffres clés
En 2011, ALFA3A c'est :
> 54 200 personnes accueillies dans 119 établissements en Rhône-Alpes, Bourgogne et Franche-Comté ;
> un effectif moyen de 795 salariés représentant 590 équivalents temps plein (ETP) ;
> un budget annuel de 35,9 millions d'euros.

→ Accueil de loisirs, Lagnieu

→ Structure petite enfance, Nantua

→ Centre d'accueil de demandeurs d'asile, Ambérieu-en-Bugey

Société développée, **société solidaire**

→ Le 22 mars, la conférence-débat citoyen organisée par le collectif Alerte autour du thème « Société développée, solidaire – Comment réconcilier l'économique et le social au service de l'humain » a réuni près de 300 participants. François Soulage, président du Secours catholique, ex-délégué interministériel à l'économie sociale, et Paul Rivier, chef d'entreprise, ex-PDG de Tefal, consultant en accompagnement d'entreprises en difficulté ou novatrices, ont apporté leur éclairage, teinté de réalisme et d'espoir.

Une société développée se mesure-t-elle à sa seule richesse matérielle ? Assurément non, soulignent les deux intervenants. Plutôt que d'opposer développement et solidarité, F. Soulage rappelle qu'une société développée, c'est-à-dire *« où chacun voit l'effort qu'il accomplit en faveur du bien commun justement récompensé »*, doit prendre en compte la dimension relationnelle et culturelle. *« Une société ne peut pas être développée si elle laisse des gens de côté. »* Or, en France, le nombre et surtout la situation des personnes en dessous du seuil de pauvreté ne cessent de croître, tout comme les écarts entre les citoyens les plus riches et les plus pauvres.

Pour Paul Rivier, l'économie *« si elle n'est pas solidaire, sera suicidaire »*. S'insurgeant contre la guerre économique mondiale et l'énorme poids de la finance que les États n'ont plus le pouvoir de maîtriser – *« Il n'y a plus de contrepoids à la force d'économie libérale qui a été financiarisée »* –, il appelle à la *« révolte silencieuse et opérationnelle »*. Le chef d'entreprise croit en l'homme : *« Une entreprise, c'est une communauté de gens qui, ensemble, apportent une contribution au reste du monde (…) elle permet de trouver des solutions par l'homme et pour l'homme. Maintenant, elle est mise à mal. Il faut se battre pour la faire vivre. Il faut bousculer, ouvrir la porte d'entrée. Oser embaucher des personnes en difficulté. »*

François Soulage confirme la nécessité de freiner la dérive capitalistique et d'avancer dans la responsabilité sociale des entreprises. Concilier réussite économique et sociale repose sur une combinaison de facteurs incluant respect et dignité : un salaire juste pour un travail réalisé, le respect des sous-traitants et des coûts négociés…

Mais les bonnes intentions pourront-elles résister au monde ? demande un participant. La réponse tient, pour François Soulage, dans une Europe politique et économique forte, donc solidaire. Au niveau national, il faut que l'État, pour lutter efficacement et durablement contre la pauvreté, fasse du logement une priorité – *« On ne peut pas construire un avenir si on a un habitat précaire »* – et arrête d'opposer insertion et entreprise. En France, une circulaire interdit à une personne pour qui l'intégration dans une entreprise a échoué de retourner en insertion !

Pour que la lutte contre la pauvreté devienne réellement un enjeu politique, il faut aussi que le citoyen sache et se mobilise.

Face à la perte de poids du politique, les associations, *« corps intermédiaires »*, ont un rôle à jouer. *« Il y a de l'espoir et l'espoir, c'est vous »*, conclut d'ailleurs Paul Rivier. *« Donnez-nous votre exemple, pour que l'on soit plus nombreux à prendre des risques dans le cœur de l'entreprise. »* Et dans la société tout entière… ●

→ Les échanges ont été nombreux et instructifs avec les participants, François Soulage et Paul Rivier.

Qu'est-ce qu'Alerte ?

→ Créé en 1994 au niveau national, le réseau Alerte réunit 37 associations et fédérations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. 30 collectifs existent dans 14 régions.

Dans l'Ain, Alerte a été créé en mai 2007 et regroupe 12 structures : l'ADMR, ALFA3A, l'ANPAA, ATD Quart Monde, la Banque alimentaire, Emmaüs, l'Entraide protestante, l'Épicerie solidaire de Bourg-en-Bresse, le PACT, les Restaurants du Cœur, le Secours catholique, Tremplin.

Lieu d'échanges et de réflexion, Alerte n'est pas une association de plus, mais un moyen de porter ensemble une parole forte et avoir une action plus efficace car collective pour lutter contre la précarité.

Ses membres se rencontrent tous les deux mois, avec pour objectifs de :

- mieux se connaître et rassembler les constats sur les réalités de la pauvreté dans l'Ain ;
- réfléchir sur la place et la parole des personnes bénéficiaires des structures, la démarche de reconnaissance des personnes et du « faire avec » étant un des fondements du réseau Alerte ;
- assurer une veille pour alerter sur des situations d'exclusion sociale ;
- élaborer des propositions permettant d'agir sur les causes de la pauvreté et pas seulement sur ses conséquences ;
- sensibiliser les citoyens et les pouvoirs publics. ●

→ Les représentants d'Alerte 01.

INTÉGRATION

« Les gens **nous ont aidés** »

D'ORIGINE ALBANAISE, ALBA PLAKU A QUITTÉ SON PAYS EN 2001, AVEC SON MARI ET SON TOUT JEUNE FILS, POUR S'INSTALLER EN FRANCE. SON PARCOURS D'INSERTION L'A MENÉE AUJOURD'HUI À TROUVER UN EMPLOI EN MILIEU ORDINAIRE.

→ *« Si on reste fermé sur soi, on n'avance pas », reconnaît Alba.*

« *J'aime le social, aider les gens* » : au fil de son parcours d'insertion, Alba Plaku a apprécié de travailler au Point accueil d'ALFA3A, à Bourg-en-Bresse. Elle-même demandeur d'asile *« pour raisons politiques »*, arrivée en France avec son mari en 2001, elle a apprécié aussi le soutien que lui ont apporté habitants et associations. *« Les gens nous ont bien aidés. Au début, nous étions plusieurs familles albanaises dans un même quartier, une personne venait plusieurs fois par semaine pour nous apprendre le français, mais mon fils était tout petit, ce n'était pas facile de la recevoir. ALFA3A nous a aidés pour les démarches, les papiers. Ils se sont portés garants pour l'appartement aussi. »*

D'un caractère plutôt réservé, la jeune femme ne s'est pas moins lancée dès que possible – la demande d'asile ayant été enfin acceptée et la nationalité française accordée – en quête d'un emploi. Première étape d'un parcours d'insertion réussi : le Fat-Orsac-Cava, où Alba s'exerce au travail dans divers ateliers et à la langue française. Deuxième étape : ALFA3A, *« pendant trois ans mais par périodes, surtout l'hiver »*. L'association compte toujours parmi son personnel l'époux d'Alba qui, après un premier contrat de travail en remplacement d'une personne en congé maternité, a pu conserver son poste de chauffeur.

> *« J'aimerais travailler dans le social »*

« Il faut qu'ils aient confiance

Troisième étape : Tremplin. *« Quelqu'un m'en a parlé au Point info emploi. »* Employée à la caisse de la boutique Frip'One, Alba aime le contact avec les clients et aussi avec les collègues. *« Il y avait une super équipe, je m'entendais bien avec tout le monde, on faisait le travail sérieusement mais on rigolait bien. »* Son premier contrat débutait en mai 2011. Elle a donc connu les anciens locaux, le déménagement, et les nouvelles installations. Au fil des mois, elle effectue aussi un premier stage dans une grande surface hard-discount puis un deuxième dans une enseigne de la grande distribution. Essai gagnant : *« Ça s'est bien passé, on m'a proposé un poste. J'ai quitté Tremplin en mars 2012 avant la fin du deuxième contrat, le lendemain je commençais dans le magasin. »* Mais pas question d'être employée tout de suite à la caisse : *« Le chef m'a expliqué qu'ils n'y mettaient pas les nouveaux, il faut qu'ils connaissent la personne, qu'ils aient confiance. C'est différent de chez Tremplin. »* Aujourd'hui, le contact avec les clients passe par le rayon charcuterie-fromage, où Alba connaît désormais bien les diverses spécialités françaises.

Ne pas rester fermé sur soi

Quelle sera la quatrième étape ? *« J'aimerais continuer dans le magasin, peut-être qu'on me proposera plus tard d'être caissière. »* Mais son vrai rêve, en accord avec sa volonté profonde « d'aider les gens », c'est de *« travailler dans le social, dans une maison d'enfants par exemple »*. L'emploi, en tout cas, a été pour elle la clé de l'intégration. *« Avant j'étais timide, ce n'était pas facile au début, j'ai changé. Le travail m'a vraiment beaucoup aidée. Au magasin, je me débrouille bien. Si on reste fermé sur soi, on n'avance pas. »*

Même si elle retourne régulièrement voir sa famille en Albanie, *« une fois par an, l'été, mais pas cette année parce que j'ai travaillé »*, elle n'envisage pas d'y vivre à nouveau. Son pays aujourd'hui, c'est la France. *« On y est bien. »* ●

A.P.

©Agnès Bureau

Gens du voyage : **les grands passages interrogent**

L'accueil des gens du voyage est particulièrement d'actualité depuis le début du printemps. Le 24 juillet, la table ronde d'InterAction a réuni Jean-Louis Desbordes, directeur de l'unité logement de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), Xavier Pousset, directeur de l'Association régionale des tsiganes et de leurs amis Gadgé (Artag), Jean-Jacques Laurent, médiateur des gens du voyage de l'ADSEA 01, Michel Raymond et Bruno Pellegrini, respectivement maires de Trévoux et de Port, et présidents des communautés de communes Saône Vallée et du Lac de Nantua. L'occasion de connaître la position des deux élus, sur le territoire desquels la collectivité a réalisé des efforts d'équipement, de faire le point sur les infrastructures prévues dans le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage et de voir si les conditions d'accueil répondent aux attentes des gens du voyage. Enfin, les participants étaient invités à réfléchir sur les moyens d'améliorer la gestion des grands passages sur certains territoires en tension.

Droits et devoirs

Douze ans après la loi dite Besson du 5 juillet 2000, les obligations concernant la création d'aires d'accueil permanentes ont été globalement remplies dans l'Ain, même si des terrains de grands passage restent à créer, notamment sur le Val de Saône et la Côtière. Avec l'augmentation du nombre des missions évangéliques, la multiplication des situations de non-respect des infrastructures dédiées génère des crispations, voire de l'incompréhension et de la peur…

Dans les communes, la population n'oublie pas que le plus grand nombre de gens du voyage présents dans les États membres européens sont des ressortissants de ces mêmes États. En tant que citoyens français, ils devraient pouvoir bénéficier des mêmes droits et être soumis aux mêmes devoirs. Mais l'itinérance des familles, tout comme leur culture, ne garantit pas ces droits. Et les dispositifs d'aide sociale restent inaccessibles. Les échanges de la table ronde ont donc naturellement conclu à la nécessité d'accompagner les gens du voyage dans la mutation possible de leur mode de vie. ●

A.S.

©ARTAG

DÉBAT

Gens du voyage : les grands passag interrogent

LA TENDANCE AU REGROUPEMENT DES VOYAGEURS POUR UN GRAND RASSEMBLEMENT SOUVENT À CARACTÈRE RELIGIEUX EST MAL VÉCUE DANS CERTAINES COMMUNES DE L'AIN QUI S'EFFORCENT DE RÉALISER DES ÉQUIPEMENTS.

Quelle évolution peut-on constater dans l'accueil des gens du voyage en matière d'infrastructures ?

Pour Michel Raymond et Bruno Pellegrini, les équipements réalisés sur leur territoire fonctionnent bien : une aire d'accueil sur Trévoux et un terrain de grand passage sur le territoire de la Communauté de communes du Lac de Nantua (CCNL). *« Reste la question du terrain de grand passage dans le Val de Saône Sud »*, témoigne Michel Raymond. *« On a des installations régulières du côté de l'Ain ou du Rhône, à Quincieux. On jongle entre le préfet du Rhône et celui de l'Ain, sachant qu'ils n'appliquent pas les textes de la même façon. En mai, 200 caravanes ont envahi les terrains de sport et les 20 000 € de travaux réalisés l'an dernier après les grands passages se sont envolés. Les membres du club de rugby et les parents ne comprennent pas que les gens du voyage n'aient pas les mêmes droits, ni les mêmes devoirs. »*

Rappelant la nécessité d'être convaincu pour réussir à créer un terrain de grand passage, Bruno Pellegrini se démarque par son investissement personnel à accueillir les gens du voyage sur son territoire. *« Aussitôt qu'un groupe arrive, j'interviens pour instaurer une relation donnant-donnant, un dialogue… Aujourd'hui, quand ils partent, ils nettoient le terrain de passage. Nous avons aussi décidé d'aménager une aire pour une famille semi-sédentaire avec une location mensuelle... C'est plus ou moins évident d'avoir les paiements, car ils n'ont pas cette culture sédentaire. Donc il y a tout un travail d'accompagnement… »*

Les conditions d'accueil répondent-elles aux attentes des gens du voyage ?

« Le dialogue et l'écoute, c'est primordial, confirme Jacques Laurent. *On le voit avec un même groupe qui s'installe à*

→Michel Raymond, maire de Trévoux *« On fait de la procédure, tant que les terrains de grand passage ne sont pas réalisés. »*

→ Jean-Jacques Laurent, médiateur *« Le dialogue et l'écoute, c'est primordial. »*

→ Jean-Louis Desbordes, directeur de l'unité logement - DDCS *« La problématique du Val de Saône Sud est bien identifiée. »*

→ Bruno Pellegrini, maire de Port *« Nous avons compris : j'interviens pour instaurer une relation. »*

es

Bourg et où c'est la guerre, puis qui arrive sur Brion où ça se passe bien. Mais depuis 30 ans, les rapports de force se sont construits car dans les grandes villes, on envoie souvent les gendarmes pour les accueillir. Aujourd'hui, les gens du voyage ont pris conscience que le rapport de force est en leur faveur. » Mais pour Michel Raymond, là où il n'y a pas de terrain d'accueil, le dialogue est plus compliqué : *« Pour moi, ce sont des citoyens comme les autres. Ils n'ont pas le droit de démolir des terrains de sport que les autres paient... »* Jean-Louis Desbordes confirme que le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage a identifié le Val de Saône comme territoire à enjeux. Deux notions sont à distinguer selon lui : l'aire d'accueil et le terrain de grands passages.

> *« On est en train de changer leur vision du monde. »*

« Sur 19 aires prévues dans le schéma, deux restent à créer à Bellegarde et dans le Val de Saône Nord, contre 5 terrains de grands passages sur 10 prévus. Trois ont été mis en service en 2012 : deux sur l'agglomération de Bourg-en-Bresse, un sur la Communauté de communes de la plaine de l'Ain. Sur la Côtière et le Val de Saône, on n'a pas encore trouvé de sites acceptables. » Le président de la CCLN, qui confirme le nombre croissant de passages, pointe le problème des regroupements des missions *« pour avoir plus de force et obtenir ce qu'ils veulent. Mais c'est une fausse solution, car plus il y a de caravanes, moins on trouve de solutions d'accueil ».*

Comment améliorer la gestion des grands passages sur certains territoires ?

« Il faut passer de la culture de force à la culture de gré, en travaillant avec les gens du voyage bien en amont, sur le calendrier et le fonctionnement des terrains de grand passage, dès le mois d'octobre en responsabilisant non pas les pasteurs, mais les organismes qui gèrent les missions évangéliques », estime Xavier Pousset. De l'avis général, un travail est également nécessaire sur le plan régional. Une coordination existe, mais demande à intégrer des représentants des gens du voyage. *« L'harmonisation des pratiques est aussi nécessaire d'un département à l'autre »* précise Jean-Louis Desbordes.
« Avec la loi Besson, on est en train de transformer la culture des gens du voyage, de changer leur vision du monde, ajoute Xavier Pousset. *Il faut les accompagner sur le plan social, car la demande en habitat sédentaire est sous-jacente. L'économie de survie ne suffira plus pour leur faire obtenir le minimum vital. »* Bruno Pellegrini confirme ce tournant. *« Pour ceux qui voudraient devenir sédentaires, il faut qu'ils aient un travail… »* Jean-Jacques Laurent d'ajouter : *« On s'aperçoit de tous ces problèmes d'accès au droit, à la santé, à une assistante sociale… Mais je suis tout seul sur l'Ain. Il faut que le Conseil général mette plus de moyens. »* L'ADSEA défend l'idée d'une équipe mobile de travailleurs sociaux. Quant à la position préfectorale, Jean-Louis Desbordes assure qu'à la DDCS la priorité va à la discussion et à la négociation. *« Il est nécessaire d'encadrer les missions, de faire en sorte qu'elles respectent les engagements qu'elles ont pris. Et nous ne ménagerons pas nos efforts pour avoir un terrain de grand passage sur le Val de Saône et la Côtière. »* ● **A.S.**

→ **Xavier Pousset, directeur de l'Artag**
« Il faut les accompagner sur le plan social. »

INTÉGRATION

Formation de 1 000 médiateurs gens du voyage en Europe

→ ***Sur le terrain, les médiateurs gens du voyage*** *(Manouches, Gitans sédentaires ou non, et les Roms migrants) s'occupent de faire le lien entre les communautés et les institutions et facilitent la mise en œuvre des programmes européens d'accompagnement à la scolarité, à la santé et à l'insertion professionnelle. Le 6 juillet 2011, le Conseil de l'Europe a lancé un programme de formation européen visant à consolider le programme Romed. Selon l'accord signé, l'Union européenne s'engageait à mettre à la disposition du Conseil de l'Europe 1 million d'euros pour 2011 et 2012, en vue de la formation de 1 000 médiateurs. Au 20 juillet 2012, 427 médiateurs ont été formés dans 15 pays, dont la France, ainsi qu'au Kosovo. Un 2e cycle de formation va démarrer en septembre pour atteindre l'objectif.*

Corinne Gautherin, directrice départementale de la cohésion sociale :

PROPOS RECUEILLIS
PAR PAULINE FROPPIER

« Nous sommes aujourd'hui dans la consolidation de nos missions »

CRÉÉE EN JANVIER 2010 DANS LE CADRE DE LA RÉORGANISATION DES SERVICES DE L'ÉTAT, LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE DE L'AIN ENTRE AUJOURD'HUI DANS SA VITESSE DE CROISIÈRE. À SA TÊTE, CORINNE GAUTHERIN, ANCIENNE DIRECTRICE DE L'ACTION INTER-MINISTÉRIELLE À LA PREFECTURE, RELÈVE LE DÉFI D'UN REGROUPEMENT ENTRE DES CULTURES ADMINISTRATIVES ET DES CHAMPS D'ACTIVITÉS TRÈS DIFFÉRENTS.

Quel regard portez-vous sur la réorganisation des services de l'État au moment où le nouveau gouvernement veut mettre un terme à la RGPP* ?

Cela a permis de mutualiser des missions, de faire des économies au niveau immobilier et de donner de la cohérence au niveau des interventions de l'État. Nous avons regroupé autour de thèmes importants, comme la politique de la ville et le logement, des services qui intervenaient chacun pour un seul aspect du sujet. Par exemple, sur le logement intervenaient la DDASS, la préfecture, l'équipement et d'autres services en fonction des problématiques. **Le recentrage de ces missions au sein d'une seule direction facilite les contacts avec les interlocuteurs extérieurs.**

Comment s'est passée la réorganisation dans l'Ain ?

Certains services ont été intégrés entièrement comme pour Jeunesse et sports. Pour d'autres, cela s'est fait en fonction des missions des équipes. Par exemple, certains agents de l'ex-DDASS (pôle social), de l'équipement (pour le logement social) et de la préfecture (politique de la ville, associations)

ont rejoint la DDCS. Ce qui est difficile à gérer, ce sont les différentes cultures administratives dont sont issus les personnels. Il a fallu construire une organisation commune, clarifier aussi les liens entre les missions. L'autre point difficile relève de la gestion du personnel : les agents conservent leurs statuts ministériels d'origine. La DDCS, placée sous l'autorité des services du Premier ministre, travaille dans l'interministérialité qui reste insuffisante. Le travail d'harmonisation des statuts, des modes de gestion et des régimes indemnitaires des personnels reste à faire.

Comment s'organise la DDCS ?

Elle s'articule autour de trois pôles : Pôle jeunesse, vie associative, sports – Pôle solidarité et accès aux droits – Pôle insertion logement, un secrétariat général, une déléguée chargée du droit des femmes et de l'égalité et une déléguée du préfet aux quartiers. Leurs missions s'inscrivent aussi dans la transversalité. **On a construit un projet de service avec quelques missions prioritaires.** Cela a permis à toutes les personnes de bien s'approprier l'ensemble des missions.

Aujourd'hui, la DDCS est bien installée ?

Elle a été complètement stabilisée en novembre 2011 dans nos nouveaux locaux au 9, rue de la Grenouillère à Bourg-en-Bresse. Nous sommes aujourd'hui dans la consolidation de nos missions. Pour l'instant, je trouve que les DDI (directions départementales interministérielles) ne sont pas encore assez reconnues à l'extérieur. La différence entre l'ARS (Agence régionale de santé), la DDCS et la DDPP (Direction départementale de la protection des populations) n'est pas encore faite pour certains maires, associations et les usagers. L'État a encore un travail de communication à mener.

Comment se passent les relations avec l'ARS ?

L'ARS est une agence et pas un service de l'État. Son pouvoir de décision est régional, ce qui ne facilite pas le pilotage des dossiers communs DDCS / ARS. Pour la DDCS, la principale difficulté reste le suivi du handicap, mission qui lui a été imposée sans les effectifs. Cette situation n'est pas acceptée par les DDCS.

Constatez-vous des difficultés de relation entre le sanitaire et le médico-social avec l'ARS ?

Je travaille avec les équipes de l'ARS sur le médico-social pas sur le volet sanitaire. Ils sont certes orientés sur les politiques de santé, mais il reste des dossiers à la frontière. Le plus difficile reste la régionalisation du pouvoir de décision. La DDCS a des correspondants et des référents locaux sur plusieurs questions, comme le dossier de la Maison des adolescents. Pour mieux coordonner les différentes actions, par exemple la santé des populations vulnérables, la santé et le sport, les problématiques de santé mentale…, il a été décidé de nommer un référent social à l'ARS Rhône-Alpes et un référent santé à la Direction régionale jeunesse et sports. Une convention départementale UT ARS / DDCS déclinera un plan d'action commun.

Où est l'Ain sur l'hébergement d'urgence et la reconfiguration du dispositif de SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) ?

Il faut organiser un système d'accompagnement des personnes vers le logement autonome. Les structures de l'hébergement se sont rassemblées dans le cadre d'un GCS (groupement de coopération sociale) et se mobilisent pour traiter l'urgence et l'insertion de ces publics qu'il convient d'accompagner. Le SIAO est l'autorité qui définit, avec ses commissions territorialisées, l'orientation que prend une personne, avec son référent personnel, de façon à suivre son parcours et l'amener vers l'insertion et l'accès au logement autonome.

> *“ Évoluer vraiment vers l'accès au logement pour tous ”*

Depuis sa mise en place en 2009, comment le droit de réservation préfectoral (DRP) est-il appliqué ?**

Ces logements sont identifiés pour les publics qui relèvent du PDALPD (Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées). Cela marche plutôt bien, même s'il y a quelques imperfections car on est passé d'un système de gestion en flux à un système de gestion en stock. Face à des situations complexes de public en grand difficulté, il est difficile d'apporter une réponse rapide d'accès au logement surtout dans les zones en tension. (Exemple : sur un stock de 600 demandes, une centaine se révèle compliquée – dont plus de 60 dans le Pays de Gex). Le DRP ne peut pas répondre à tout, c'est pourquoi j'ai signé un accord collectif avec les bailleurs qui s'engagent sur au moins 100 relogements sur leur parc, en plus du DRP. Pour le moment, les résultats ne sont pas satisfaisants car les bailleurs ne sont

pas toujours enclins à accepter les publics en situation très précaire, pas toujours solvables.

La mise en place de la Ccapex (Commission de coordination des actions de prévention des expulsions) a-t-elle permis de réduire le nombre d'expulsions locatives ?

Cette commission n'a pas un an. C'est un peu tôt pour mesurer l'impact de ce dispositif mais nous ne constatons pas une augmentation des expulsions. L'objectif est de maintenir les publics dans le logement tant que possible avec un accompagnement grâce aux outils mis en place avec la Ccapex : le recours au dispositif d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) et l'intervention du Conseil général avec la mobilisation du FSL. En 2011, nous avons étudié 460 dossiers sur l'Ain. Sur les 6 premiers mois de 2012, sur Bourg-en-Bresse, nous en sommes à 176 dossiers. Nous pourrons faire un bilan complet fin 2012.

Quelles sont les nouveautés du 4e PDALPD ?

Il s'inscrit sur des objectifs territorialisés dans la production de logements. Le Conseil général a bien pris en compte cette dimension-là. La production de logements sociaux et très sociaux sur les zones en tension (Côtière, Pays de Gex, Plaine de l'Ain) doit se renforcer pour répondre aux besoins des publics. Ce nouveau plan a également intégré les nouvelles mesures en faveur de l'accès au logement, la prévention des expulsions avec la Ccapex et les mesures d'accompagnement mais aussi la création du pôle de lutte contre le logement indigne. Le Plan départemental d'accueil d'hébergement et d'insertion (PDAHI) est intégré dans le 4e PDALPD. Cela permet vraiment d'évoluer vers l'accès au logement pour tous.

Comment avancent les actions menées sur les quartiers en matière de politique de la ville ?

Il y a un bon partenariat sur ces dispositifs. Nous arrivons à mobiliser nos crédits sur des thématiques prioritaires : l'emploi, la réussite éducative, la prévention de la délinquance et l'accès à la santé pour tous, avec, en transversalité, la lutte contre les discriminations. **Les programmes d'action des CUCS sont fixés avec les élus et nos partenaires** (la Caf, le Conseil général et le Conseil régional).

Comment avance le Schéma départemental des actions éducatives (SDAE) ?

Nous avons développé des axes stratégiques et thématiques forts avec le Conseil général, la Caf, la MSA, la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) et l'Inspection académique, permettant de fixer des orientations communes avec notamment le recensement des dispositifs éducatifs existants. Par exemple, nous étions en lien avec les collectivités locales dans le cadre des CEL (contrats éducatifs locaux). Nous allons passer à un programme annuel de soutien aux activités éducatives (PASAE) avec un soutien variable en fonction des territoires que nous jugeons prioritaires. Sur tout le champ jeunesse, je crois beaucoup en l'action partenariale. Avec une diminution de moyens, c'est encore plus important de travailler ensemble, d'être dans une stratégie commune.

Le soutien à la parentalité est-il dans les priorités ?

Cet objectif est une priorité retenue dans le SDAE et la politique de la ville. Un comité départemental de soutien à la parentalité a été installé en mai, co-présidé par l'État et la Caf pour fixer des objectifs stratégiques. Le principe de désigner des ambassadeurs de la parentalité sur les territoires avec les partenaires a été validé. Nous avons mandaté le Crefe (Centre de ressources enfance familles éducation) pour mettre en place des actions concrètes.

Pour illustrer un exemple d'action concrète en lien avec le sport, je peux citer sur Bourg-en-Bresse la Liaison école-clubs qui a pour but de favoriser l'accès au sport des enfants des quartiers. Une coordonnatrice fait le lien avec les familles, l'école et les clubs sportifs. L'idée est de permettre à tous d'accéder à ces clubs et d'avoir du lien social. On essaye de développer cette action sur Oyonnax, Bellegarde, Ambérieu et Montluel.

> *“ Je crois beaucoup en l'action partenariale ”*

Quel est le bilan du service civique dans l'Ain ?

Ma direction s'est beaucoup investie pour le développement du service civique auprès des collectivités et des associations. La principale difficulté repose sur la mobilisation des jeunes. En fait, au niveau national, 45 % des jeunes qui rentrent en service civique sont des étudiants. Nous ne sommes pas un département particulièrement estudiantin. Nous travaillons avec tous ceux qui sont en contact avec les jeunes pour faire la promotion du service civique et notamment avec l'association Unis-Cité très engagée sur la question des volontariats civils et de l'accompagnement des structures et des jeunes. Je soutiens cette association pour l'implantation de son antenne départementale dans l'Ain.

Propos recueillis par Pauline Froppier

* Révision générale des politiques publiques

** Le droit de réservation préfectoral (DRP) s'appuie sur un contingent de logements qui s'élève à 30 % du patrimoine des bailleurs publics (5 % pour les fonctionnaires, 25 % pour les personnes défavorisées).

HANDICAP

Pour pratiquer le sport de son choix

JEAN-LOUIS LAFLEUR, PRÉSIDENT, ET SABILA MOUALA, RESPONSABLE TECHNIQUE MULTISPORTS, ANIMENT LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTÉ (CDSA) DEPUIS 2011. RENCONTRE.

→ *« Notre souhait est de développer des sections de sport adapté dans les clubs valides », confient Jean-Louis Lafleur et Sabila Mouala.*

Comment se définit le Comité départemental du sport adapté ?

Le CDSA a été fondé en 1986 par des parents adhérant à l'Adapei. L'association est un de nos partenaires et représente encore 90 % des licenciés de nos clubs (832, dont 218 jeunes). Nous sommes l'un des 100 comités départementaux et régionaux de la Fédération française du sport adapté. Notre mission est de développer, de coordonner et de contrôler la pratique des activités physiques et sportives des personnes atteintes d'un handicap mental : déficiences intellectuelles, troubles du comportement ou maladies psychiques. Notre public a très souvent aussi un handicap physique. Nous intervenons au sein des établissements médico-sociaux (IME, Itep…) et lors des journées sportives.

Vous regroupez aussi plusieurs clubs de sport adapté dans l'Ain…

Oui, nous représentons quatre clubs et trois sections : l'ABSA (Association bugiste sport adapté), l'ULSA (Union locale sport adapté) à Bourg-en-Bresse, l'USAH (Union sport adapté hautevilloise) à Hauteville-Lompnes, l'USO SA (Union sportive oyonnaxienne sport adapté) avec le secteur enfants de l'Adapei d'Oyonnax. Une section existe pour le judo, au sein du club Dojo La Vallière à Montagnat, pour le basket, au sein du Foyer des jeunes de Belley Basket-Ball (FJBB) et, depuis mai, pour le tennis de table avec le club de Bourg-Péronnas. Au total, nous regroupons une quinzaine de disciplines dans l'Ain.

Comment fonctionne le comité…

Nous recevons une dotation en matériel sportif et une subvention du Conseil général qui représente 40 % du financement du poste de Sabila Mouala, responsable technique départementale multisports. 60 % proviennent du ministère des Sports, via la DDCS*. La question financière est centrale pour pérenniser ce poste, car il manque des bénévoles. Nous sommes une équipe très réduite. Il nous manque une personne pour la gestion des dossiers en cours, le développement des partenariats… et nous devons trouver un autre local, car l'Adapei, rue Seguin à Bourg, va déménager avant la fin de l'année.

… et quels sont vos objectifs ?

Notre premier objectif est d'ouvrir le sport adapté davantage au milieu scolaire, aux clubs sportifs valides et d'améliorer l'intégration des handicapés. La convention que nous avons signée en février pour favoriser la pratique physique et sportive des élèves en situation de handicap reste à mettre en place. Nous sommes déjà partenaires de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) et de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), qui nous ouvrent leur calendrier sur certaines journées et inversement. Pour la première fois aussi, nous participons aux formations proposées aux enseignants dans le 1er degré.

> *« Le sport adapté est un outil pour la socialisation »*

Quelle est votre vision du sport adapté ?

Nous avons un calendrier très chargé car nous sommes multisports. Mais nous essayons d'être présents partout pour que toutes les personnes handicapées puissent faire le sport de leur choix. L'important, c'est qu'il y ait une vraie reconnaissance du sport adapté et des clubs. Le sport, c'est vital, et plus encore pour les personnes qui sont en souffrance. Sur le terrain, on les voit vraiment se transformer. La relation à l'autre est facilitée. L'objectif est de prendre du plaisir du début à la fin de séance, de développer la confiance en soi, la coordination, la concentration…

Propos recueillis par Aurélie Seignemartin

* Direction départementale de la cohésion sociale.

CDSA : 04 74 22 62 74 - www.sportadapte01.fr

PARENTALITÉ

Un Ludi'Cada à Miribel

→ L'équipe des cinq étudiantes et Isabelle, animatrice au CADA, devant la fresque réalisée par un père et sa fille.

→ Cinq étudiantes en formation de travail social à l'IREIS ont mené un projet partenarial axé sur les demandeurs d'asile, avec le CADA* de Miribel. *« Nous souhaitions comprendre quels sont leurs besoins afin de leur proposer des actions adaptées »* explique l'une d'elles, Claire Jury. Du constat de la tendance de certains pères de famille à l'isolement et à un désinvestissement de la parentalité, est née l'idée de les mobiliser dans la création d'un espace ludique, où ils pourraient jouer avec leurs enfants. *« Autour du jeu, du loisir et de la découverte, on peut mêler des notions de socialisation, d'éducation, d'intégration et aussi prendre du plaisir ensemble, tout simplement. »*
Quatre pères se sont investis activement, au niveau humain et matériel. Au fil d'ateliers « bricolage » débutés en juin, le Ludi'Cada a pris forme. Il a été inauguré le 29 août, en présence de divers partenaires (maire, DDCS, formateurs de l'IREIS…), avec convivial pique-nique et spectacle interculturel de danse et chant préparé par les enfants.
Les professionnels du CADA (animatrice et conseillères en éducation sociale et familiale) prennent le relais de l'action : des ateliers mensuels pères-enfants autour du jeu sont d'ores et déjà prévus. ●

* Centre d'accueil de demandeurs d'asile

Tél. 06 67 34 79 59
groupeprojet01@gmail.com

INSERTION

AG2I change de forme

→ *En 2011, le groupe d'insertion par l'économie AG2I entamait une profonde mutation de son organisation aujourd'hui concrétisée. D'une forme associative, AG2I devient une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif), les entités rattachées changent aussi : Ainterim'Air, AinterServices à la personne et AinterServices deviennent des Scop (société coopérative et participative). Seule Ainter'Job reste sous forme associative. Pour Paul Dresin, ancien président et actuel co-gérant, il s'agit de pallier le manque de renouvellement des administrateurs, d'anticiper le retrait de l'État et de donner plus de crédibilité et de lisibilité à l'insertion aux yeux du grand public et des financeurs. Salariés, bénévoles, mais aussi entreprises adhérentes et société civile sont associés dans le nouveau mode de gouvernance.* ●

CITOYENNETÉ

Unis-Cité s'implante dans l'Ain

→ *Après deux ans d'expérimentation, l'association Unis-Cité, pionnière du service civique en France, créée en 1994, s'implante dans l'Ain. L'antenne recherche 24 jeunes désirant effectuer un service civique et réaliser des missions de solidarité locale sur Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey et sur la Côtière dans le cadre d'un contrat de 9 mois à temps plein.* ●

07 62 67 70 25 – www.uniscite.fr

SOLIDARITÉ

Les motards ont du cœur

→ *Née en février, l'association Cœur de motard a pour but de collecter des fonds afin d'aider des enfants malades, en organisant notamment un rassemblement festif de motards. « Nous le faisions déjà avant via une autre association », explique son président, Hubert Mermillod. Cette année, rendez-vous était donné le 29 juillet, toujours à Saint-Martin-du-Mont, au profit de l'association « Daphné, des papillons plein les yeux (syndrome de Rett) ».* ●

Tél. 04 74 35 53 95 – coeurdemotard01@gmail.com

LE CIDFF EN BREF

Violences intrafamiliales

→ *Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Ain (CIDFF) propose une nouvelle formation aux travailleurs sociaux. Après l'initiative sur les violences conjugales en octobre 2011, une journée est consacrée au thème des violences intrafamiliales. La première a réuni 16 travailleurs sociaux de Bourg au centre social des Vennes le 2 juillet 2012. Objectifs : comprendre le phénomène, connaître la législation en vigueur et pouvoir l'appliquer ; connaître le réseau de l'assistance et de l'aide aux victimes. Prochaines sessions : le 24/09 au centre social Terre des fleurs à Bourg-en-Bresse, le 27/09 au CCAS de Péronnas, le 03/10 au CCAS de Viriat, le 17/10 au Point Info Emploi à Bourg, les 14/11 et 15/11 sur la Côtière.* ●

Les Mardis du CIDFF

→ *Le dernier mardi de chaque mois, une juriste intervient sur un thème précis pendant 2 heures (tout public et gratuit). Mardi 25/09 : Le comportement des enfants et la responsabilité des parents. Mardi 30/10 : Saisir la justice, connaître ses droits. Mardi 27/11 : L'intégration des femmes d'origine étrangère Mardi 18/12 : L'accès des jeunes à Internet, le rôle des parents.* ●

Réservations : 04 74 22 39 64

Pères en prison

→ *Pour permettre aux pères de garder le lien avec leur(s) enfant(s) malgré l'incarcération, Nadia Mazeau, juriste du CIDFF de l'Ain, intervient au centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse tout au long de l'année, soit sous forme collective soit en entretien individuel.* ●

SALON

L'accessibilité **à l'honneur**

→ Cette année, le Salon de l'Habitat de Bourg-en-Bresse met en scène l'accessibilité pour tous : enfants, personnes handicapées, âgées… Cette démarche s'inscrit non seulement dans l'air du temps (film *Intouchables*), mais également dans la réglementation : obligation est faite aux établissements recevant du public (ERP) d'être aux normes en 2015 pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Pour permettre à chacun de prendre conscience de ce sujet, illustrations d'obstacles et conférence sur les thèmes médicaux et techniques sont au programme. ●

Salon de l'Habitat
Ainterexpo - Bourg-en-Bresse
Du 5 au 8 octobre 2012

EXPERIENCE

Autisme **et handicap**

→ Mère d'un enfant aveugle et autiste, âgé aujourd'hui de 21 ans, – et secrétaire bénévole de l'APAJH 01 – Dominique Rousset met volontiers sa longue expérience au service d'autres parents confrontés aux difficultés liées au handicap. Dans ce but, elle a créé en 2003 l'association Aleri (À l'écoute du regard intérieur) puis, en 2005, édité un livre-témoignage « La semaine de 8 jours ».
L'action se poursuit aujourd'hui via la nouvelle association Aleri-new autisme et handicap visuel, la prochaine mise en ligne de fiches techniques apportant infos et conseils pratiques, et le soutien à l'organisation d'un séjour à Water Planet, en Floride, *« un centre reconnu de nage avec les dauphins en milieu naturel, où les enfants autistes sont pris en charge et suivis par des professionnels »*, avec retour d'expériences via textes, images et rencontres. ●

Tél. 06 26 06 21 92 - www.facebook.com/AssociationAleriNew

MALENTENDANTS

Mieux comprendre **son enfant**

→ Créée en 2003 par des parents d'élèves de l'Institut des jeunes sourds (IJS), l'Association départementale des parents d'enfants déficients auditifs (ADPEDA) des Pays de l'Ain se veut un lieu d'échanges et de soutien pour les familles concernées par la surdité. *« Nous avons pour objectif de les informer et de les former sur les différents modes et techniques de communication et de favoriser l'éducation, l'instruction et l'intégration des enfants déficients auditifs »*, explique sa présidente, Sylvie Chenais. Tous les ans, un stage de langue parlée complétée (LPC) est ainsi organisé avec l'aide d'un partenaire. L'ADPEDA souhaite également proposer un atelier de sensibilisation aux signes. *« Si l'enfant utilise un signe, la famille doit être capable de le comprendre et de lui répondre. »* Pour réduire le coût de la formation, un spectacle d'ombres bilingue (français/langue des signes) se joue à Ambérieu-en-Bugey le 23 septembre. ●

04 74 35 78 34
adpeda.ain@gmail.com

ACTION

Danse **et handicap**

→ Du 22 au 25 novembre, « L'irrégulier #2 » invite à croiser et partager les expériences entre l'art chorégraphique et le monde médico-social. Organisée par la compagnie Passaros, à Bourg-en-Bresse et Saint-Just, la rencontre est ouverte à tous : professionnels, bénévoles, soignants, usagers… Au programme : spectacles, témoignages, expo photo, extraits vidéos, tables rondes sur « Corps, création et handicap », projections vidéo, stage tout public, formation professionnelle « Corps, création et handicap » avec Kilina Crémona. ●

Tél. 06 61 94 04 44 - http://passaros.online.fr

© Sandra Seguin-Nantas

ACCOMPAGNEMENT

« Ma sécurité entre ses quatre

À MISÉRIEUX, ON TROUVE UNE ÉCOLE OÙ LES ÉLÈVES À QUATRE PATTES NE PRENNENT PAS DE VACANCES. À L'ÉCOLE DES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES, LES ÉDUCATEURS APPRENNENT AU MEILLEUR AMI DE L'HOMME À DEVENIR UN COMPAGNON INDISPENSABLE DE PERSONNES NON OU MALVOYANTES. UNE FORMATION QUI NE LAISSE RIEN AU HASARD FACE À L'ENJEU. LES FUTURS MAÎTRES TROUVERONT EN EUX NON SEULEMENT LA SÉCURITÉ, MAIS AUSSI L'AFFECTION ET L'AUTONOMIE.

« *Allez Gizmo, trouve-moi les lignes.* » Gizmo n'est pas un chien comme les autres. Jeune labrador d'un an et demi, il subit un entraînement intensif qui va faire de lui un chien d'élite. Dans quelques mois, il va servir une personne aveugle ou malvoyante. En plein exercice avec un éducateur spécialisé de l'école des chiens guides d'aveugles de Misérieux, Gizmo lui lance un regard puis se met au travail. Il le guide sur le trottoir jusqu'au passage piéton. *« Bien Gizmo, c'est du bon travail. »*

> *“Tolérance zéro pour les petits écarts de conduites”*

Puis vient le moment de la récréation. *« Allez Gizmo, va chercher la balle. »* Gizmo s'élance avec fougue sur la balle, puis la ramène avec docilité. Même pendant les moments de détente, ses faits et gestes sont analysés et corrigés. Récemment, il s'en est fallu de peu pour que Gizmo ne soit réformé. *« Il y a quelques semaines, il ne revenait plus et nous narguait par jeu,* explique Antoine Clairon, éducateur apprenti en 3e année. *Nous avons réussi à casser cette habitude et à instaurer une relation d'obéissance. »* Tolérance zéro pour les petits écarts de conduite. Il est impératif qu'il réponde aux ordres, qu'il maîtrise ses pulsions même s'il rencontre un de ses congénères. Car dans quelques mois, Gizmo est supposé guider son futur maître dans la jungle du trafic urbain. Hors de question de le laisser seul.

Les clefs d'une nouvelle vie

« L'enjeu de notre mission, c'est d'apporter de l'autonomie », explique Daniel Marin, président de l'école et vétérinaire à la retraite. Les aveugles et personnes malvoyantes sont très souvent dans une situation de dépendance vis-à-vis de leur entourage. Les chiens guides d'aveugles sont de formidables outils pour les aider dans leurs déplacements. **Capables de contourner les obstacles, de signaler les dangers de la route,** de rechercher un banc, un distributeur de billet, un métro, de les aider à descendre les escaliers, ils permettent à certains de retourner dans la vie active.

« Cela fait 28 ans que j'ai un chien et je n'ai jamais pris un poteau, témoigne Jean-Claude Brenot, vice-président de l'école et non-voyant depuis une trentaine d'années. *L'arrivée d'un chien dans mon foyer a été une renaissance. Je suis capable d'effectuer tous mes déplacements. Au début, je mémorisais les parcours et lui donnais les ordres. Maintenant, il connaît toutes mes habitudes. Je remets ma sécurité à ses quatre pattes. »*

Un pas d'avance

« Montre-moi le banc », demande Hélène Patoureaux, éducatrice. Le chien s'avance vers le banc puis y pose son museau. Ainsi la personne malvoyante peu repérer le mobilier urbain en suivant la courbe de son dos. *« Nous entraînons les chiens à répondre à tous les cas de figure. C'est un long travail de conditionnement et d'apprentissage du vocabulaire usuel. Les chiens guides d'aveugles sont capables de mémoriser entre 70 et 200 mots. Nous leur apprenons également à prendre des décisions complexes : si une voiture obstrue le passage du trottoir, il a la capacité de choisir soit de descendre du trottoir, soit de passer entre le mur et le véhicule. Le chien a toujours un pas d'avance sur son maître et transmet les informations via le harnais. En*

pattes »

posant ses deux pattes avant sur le trottoir, il signale la marche à monter. »

L'objectif du chien parfait

« Notre but, c'est de former des chiens parfaits, annonce de but en blanc Didier Grasset, directeur de l'école. *Un animal sociable au comportement stable, avec des compétences de guidage bien acquises et sans problème de santé. »* **Car l'enjeu est de taille.** *« C'est un engagement pour les dix ans à venir. Il ne faut pas se tromper. »* Chaque chien doit correspondre au profil de son maître : avoir la bonne taille et être capable de s'adapter à ses habitudes qu'il soit en ville ou à la campagne. Étant donné la longueur de la formation, environ deux années, et le montant de l'investissement, l'équipe doit faire une sélection stricte. Près de 30 % des élèves sont reclassés.

Actuellement, l'école est en plein travaux. Confrontée à une forte demande, elle augmente sa capacité d'accueil de 15 à 25 élèves par an.

Un travail de sociabilisation

« Vous avez assez de croquettes pour le week-end ? Il faudrait travailler un peu sur le "assis" et le "tire-donne". » Antoine fait les dernières recommandations à Odile Barbier. Famille d'accueil depuis un an, elle va emmener Gizmo chez elle pour un peu de repos. *« Le vendredi soir, après une semaine d'apprentissage, les chiens sont KO. »* Les chiens passent la première année en famille. Puis ils vont à l'école la deuxième année comme des internes. *« Mon rôle est de le rendre sociable en l'habituant à la vie familiale, aux équipements électroménagers, de lui apprendre à ne pas dormir sur le canapé. Je l'emmène partout avec moi, dans les lieux publics, le métro et même à la messe du dimanche. »* Comme les festivités du 14 juillet approchent, Odile demande si elle peut emmener Gizmo au feu d'artifice. *« Non, c'est trop violent. Cela risque de le traumatiser »*, lui répond l'éducateur.

Plus qu'une aide au déplacement

D'ici quelques mois, Gizmo va être remis à son futur maître. Ils vont passer une semaine de stage d'adaptation afin apprendre à se connaître et à travailler ensemble.

C'est toujours un moment d'émotion pour les familles d'accueil. *« Gizmo est une pâte extraordinaire, on s'y attache »*, avoue Odile. La séparation va être difficile, mais la satisfaction énorme. Son travail de sociabilisation aura permis de faire de Gizmo plus qu'un chien guide d'aveugle. Au-delà de ses compétences d'aide au déplacement, il apportera une présence rassurante, de l'affection et surtout la sympathie des passants, par sa bonhomie naturelle. Bien plus que ce que peut apporter une canne blanche. ● **D.G.**

© Glasgow City Council (cliché de 1935)

→ La boucherie de la Shettleston Co-operative Society, dans Shettleston road à Glasgow, ville bastion du mouvement coopératif, en 1935.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'effervescence au pouvoir

LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE MARIENT AMBITION ÉCONOMIQUE ET AMBITION SOCIALE.

Les coopératives résistent mieux à la crise que les entreprises conventionnelles*. Leur force tient probablement dans la conjonction d'un management atypique, de stratégies à long terme et de capacités d'investissement importantes. En France, les coopératives de production disposent en effet de fonds propres quatre à cinq fois supérieurs à ceux des PME de taille équivalente**. Il n'empêche… Hormis quelques éclats médiatisés comme la création récente de la Scop des ex-salariés de SeaFrance, la pratique coopérative est dans notre esprit associée aux groupes d'idéalistes gauchisants ou de paysans. La France est pourtant un des pays phares de la coopération en Europe, aux côtés de l'Italie, de l'Espagne et de l'Allemagne. Le secteur ne cesse de progresser, en nombre de sociétés et d'emplois.

> *« Ils sont liés par le souci de satisfaire un intérêt général ou mutuel plutôt que de rentabiliser un capital. »*

Effervescence

Commencerait-on à prendre les coopératives réellement au sérieux, convaincu entre autres par leurs indéniables capacités d'innovation ? En Espagne, des coopératives de services sociaux se mettent en place. Aux Pays-Bas, ce sont des coopératives d'habitation, pour permettre une accession à la propriété à coût réduit ; en Suède, des coopératives de gardes d'enfants. En France, les sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) ont été créées en 2001, inspirées des coopératives sociales italiennes dont sont actionnaires des bénévoles et des usagers en insertion, aux côtés des salariés qui restent majoritaires. Autour des Scop, c'est d'ailleurs tout le secteur de l'économie sociale et solidaire qui est aujourd'hui en effervescence.

Reconnaissance

Son renouveau date des années 1980, avec un foisonnement d'initiatives répondant aux bouleversements de l'économie : structures d'insertion par l'activité économique, systèmes d'échange local (apparus en Grande-Bretagne d'après un modèle québécois), coopératives de consommateurs, finance solidaire, réseaux de commerce équitable… Déjà multiforme en France, le secteur de l'économie sociale et solidaire est encore plus disparate en Europe, autant dans les statuts que dans les activités et la taille de ses acteurs. Mais ils sont liés par le souci de satisfaire un intérêt général ou mutuel plutôt que de rentabiliser un capital. Ce « tiers secteur » cherche difficilement une reconnaissance européenne, gêné par le cloisonnement persistant entre l'économique, le social et le politique. Les enjeux ? Le progrès des valeurs qu'il porte (la solidarité, la démocratie, la satisfaction des besoins de chaque membre de la société…), mais aussi l'accès aux financements publics européens. ● **A.B.**

* Voir les données, très étayées, du rapport de la Cicopa, Organisation internationale des coopératives de production industrielles, d'artisanat et de services.

** C'est un des principes même des Scop : une part des résultats est mise en réserves.

EXEMPLES

→ ***Entre 2008 et 2011,*** *malgré la crise, les coopératives françaises ont poursuivi leur développement et créé des emplois.*

→ ***Dans une coopérative****, les salariés possèdent au moins 51 % des parts de l'entreprise et 65 % des droits de vote.*

Parmi les grands groupes coopératifs, on compte Chèque déjeuner, Limagrain (Jacquet, Vilmorin...), Sodial (Yoplait...), la MAIF, le Crédit agricole... ou Mondragon en Espagne (probablement le plus grand groupe coopératif au monde).

→ ***Les « entreprises sociales »****, initiatives privées innovantes répondant à des besoins sociaux, se développent en Europe dans le champ de l'insertion, des services de proximité, de l'environnement, des services sociaux, du commerce équitable...* ●

Une image qu'elle n'aurait pas dû voir
ne disparaît pas quand elle éteint l'écran.
Aujourd'hui, internet, n'est pas sans risque pour nos enfants.
Des images peuvent les choquer, une mauvaise utilisation des réseaux sociaux peut les blesser, et des gens mal intentionnés peuvent les approcher. Des expériences choquantes qui peuvent perturber leur quotidien. Éduquons-les à ce monde virtuel, pour qu'ils s'épanouissent pleinement dans le monde réel.
Plus d'infos : www.ain.fr
l'ain
Conseil général

www.egalite.rhonealpes.fr

@rhonealpes

LE POUVOIR A-T-IL UN SEXE ?

5 - 19 OCTOBRE 2012

QUINZAINE POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES EN RHÔNE-ALPES, AVEC DES DÉBATS, DES EXPOSITIONS, DES SPECTACLES...

ELLE

avec le soutien du magazine ELLE

TCL SYTRAL

Région RhôneAlpes